

NOUVEAU JOURNAL  
HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES LITTÉRAIRES  
ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse,

DEDIÉ AU ROI.

---

---

JUIN 1774.

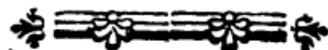
---

---



A NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.





---

NOUVEAU JOURNAL  
HELVÉTIQUE.

---

J U I N 1774.

---

PREMIERE PARTIE.  
ANNALES LITTÉRAIRES  
DE LA SUISSE.

---

I. SERMONS *sur divers textes de l'Ecriture sainte.* Par M. L. DE BONS. Lausanne, J. P. Heubach. 1774.

**M**ULTIPLIER les livres instructifs, qui servent à développer les grandes vérités de la religion, à en presser les importans devoirs, c'est se rendre utile au genre humain, en faisant de ses talens le plus noble emploi. Et après qu'un pasteur a édifié son troupeau par des discours chrétiens, les publier pour répandre cette lumière, & instruire ceux qui ne l'ont pas entendu, c'est étendre au loin les fruits d'un zèle louable. Les sermons que nous annonçons, ne peuvent qu'être utiles; ils sont méthodiques, le style en est simple, & les sujets importans. Ils paraîtront peut-

A ij

être monotones à ceux qui voudraient toujours de l'éloquence & des tours variés dans ces sortes de discours. Mais seraient-ils aussi utiles, destinés comme ils le sont pour le peuple, dont l'esprit peu exercé n'est pas capable de suivre une marche plus oratoire & plus étudiée? Pour mettre le lecteur en état de juger ceux-ci, nous allons en extraire un seul morceau. Sur ces paroles de S. Paul, *ceux qui sont conduits par la chair sont affectionnés aux choses de la chair, mais ceux qui sont conduits par l'esprit sont affectionnés aux choses de l'esprit.* Rom. VIII. 5.

La chair, ce sont les passions déréglées, effets de la sensibilité physique; l'esprit, c'est l'amour de la vertu, fruit de la raison, de la réflexion & de la connaissance de l'évangile.

Trois traits caractérisent l'homme charnel, affectionné aux choses de la chair: il les estime, il les desire, il les recherche.

D'abord il estime de préférence les objets sensibles, capables de satisfaire ses goûts & ses passions. L'un, regardant les richesses comme la source du vrai bonheur, n'est touché que des biens de la terre; l'autre, envisageant les honneurs comme la vraie félicité, n'est flatté que de ce qui peut attirer de la considération dans le monde.

Cette estime les porte à desirer ces choses

avec la plus grande ardeur. Qui nous fera jouir de ces biens, disent-ils, objets de nos vœux les plus pressés ? Indifférens pour tout autre avantage, leur ame ne pense, ne s'occupe, n'affectionne, ne souhaite que ce qui peut assouvir des passions ardeutes, qui remplissent le cœur entier.

De ces desirs naît la recherche assidue de ces choses ; soins, efforts, travaux, rien ne coûte pour se satisfaire. Avare, il est peu délicat sur le choix des moyens de s'enrichir : ambitieux, il court après les honneurs, se plie avec adresse, souvent avec peu de bonne foi, pour supplanter ses rivaux. Les complaisances les plus serviles ne lui paraissent ni basses, ni pénibles, pourvu qu'il parvienne. Il achete à prix d'argent des emplois qui devraient être la récompense du mérite. Voluptueux, il se permettra tout pour se procurer des plaisirs ; il séduira l'innocence, il portera la honte dans le sein des familles.

A cet affreux tableau on oppose celui de l'homme affectionné aux choses de l'esprit.

Il estime la vertu par-dessus tout, & la religion plus que tous les objets sensibles. C'est le plus grand bien de l'homme, source intarissable de bonheur & de joie. Adorer son créateur comme le plus tendre des peres, aimer les hommes comme ses freres, les supporter dans leurs faiblesses, les secou-

rir dans leurs besoins , entretenir la paix dans la société, perfectionner son ame immortelle qui mérite bien plus de soins qu'un corps périssable , préférer l'éternité au tems , voilà ce qu'il estime , ce qu'il aime.

Cet amour de préférence le porte à desirer avec ardeur d'acquérir l'habitude de ces sentimens & de ces dispositions. Il souhaite de pénétrer son cœur de ces nobles sentimens. S'approcher de Dieu & s'unir à lui , fait tout son bien. Ce sont les desirs de son cœur dégagé de toute autre affection.

Ces vœux de son ame détachée, le portent à rechercher sans cesse les biens spirituels. Il s'attache à la pratique de la vertu : les difficultés ne le rebutent point. Il travaille à acquérir le ciel , où est son trésor , où il attend sa gloire , où il place tous ses plaisirs. Il combat des penchans malheureux & opposés à la vertu , avec courage & avec constance. Jamais il ne se relâche dans la route de la vertu dont il a fait choix ; s'efforçant sans cesse de tendre à la perfection & d'atteindre vers le bout de sa carrière. „

---

## II. *Aux Editeurs.*

De Geneve, ce 24 mai 1774.

MESSIEURS , ayant lu dans votre journal du mois passé un extrait de ma description

des glaciers de Savoye , je prends la liberté de vous communiquer le jugement de M. le professeur de Saussure sur cet ouvrage ; vous priant , par les devoirs d'impartialité que vous vous êtes imposés , de l'insérer dans votre premier journal ; cette démarche paraît d'autant plus nécessaire ici que M. le professeur de Saussure est le juge le plus compétant que l'on connaisse , & que l'on a souhaité que son jugement fût connu.

J'ai l'honneur d'être , &c.

MARC THÉODORE BOURRIT.

LETTRE de M. le professeur DE SAUSSURE à  
M. T. BOURRIT , du 4 février 1774.

JE vous rends mille graces , monsieur , pour l'attention obligeante que vous m'avez témoignée en m'envoyant votre ouvrage. Je suis bien plus sensible encore à la maniere dont vous parlez de moi dans cet ouvrage , & je voudrais mériter les éloges que vous m'y donnez.

Tout le public vous doit des remerciemens pour cette description vive , piquante & vraiment pittoresque de ces objets si intéressans & si peu connus : vous donnez à ceux qui ne les connaissent pas , le desir de les contempler ; & vous les retracez d'une maniere bien vraie & bien agréable à ceux qui les ont vus.

A iv

C'est du moins le sentiment que j'ai éprouvé en vous lisant.

Je désire bien vivement que vous vous hâtiez de donner au public les planches qu'il attend de vous depuis si long - tems , & qui sont nécessaires pour rendre votre ouvrage absolument complet.

Je compte bien de publier aussi quelque chose sur l'histoire naturelle de ces montagnes ; c'est dans ce dessein que je les étudie depuis tant d'années. J'aurai à votre ouvrage l'obligation d'avoir réveillé l'attention du public sur ces grands objets , & de lui avoir fait désirer d'en connaître les particularités.

Agréer donc l'assurance des sentimens de considération distinguée & de reconnaissance, avec lesquels je suis,

Monseigneur,

Votre très - humble &  
très-obéissant serviteur  
DE SAUSSURE , *prof.*

---

IV. *Cours abrégé de géographie élémentaire & historique , ancienne & moderne , & de sphère , par demandes & réponses , par M. P. A. B. O. Quatrième édition , revue , corrigée & augmentée par l'auteur. Neuchâtel , de l'imprimerie de la Société Typographique , 1774. 2 vol. in-12.*

A mesure que les éditions des livres clas-

siques s'écoulent, on ne peut se dispenser d'en donner de nouvelles ; mais il en résulte pour l'auteur un devoir de les relire avec soin & de chercher à rendre son travail toujours plus utile à ceux qu'il se propose d'instruire. Rien de plus commun que les livres élémentaires, parce que peu de gens savent qu'il est très-difficile d'en faire de bons, & que tous sont très-susceptibles d'être perfectionnés. L'auteur de celui-ci s'est donc imposé la loi de corriger & d'augmenter même jusques à un certain point cette quatrième édition, non-seulement pour les détails, mais encore relativement à la clarté & à la précision. Son ouvrage embrasse, comme le titre l'annonce, les élémens de la géographie, de l'histoire & de la sphère. La méthode qu'il conseille de suivre à l'égard des jeunes gens entre les mains de qui l'on met ce livre, nous a paru également simple & judicieuse. On commencera par leur faire apprendre de mémoire l'abrégé de géographie élémentaire, qui est très-court. On passera ensuite au cours de la même science plus développé, en mettant de côté pour un tems ce que chaque article renferme d'historique. Cela fait, on prendra séparément ce dernier objet, en se bornant aux faits & à leur liaison, sans faire attention aux dates, dont on s'occupera en repassant encore une fois cet abrégé.

gé d'histoire, à mesure que celui qui instruit aura soin de le développer & de l'étendre selon le besoin & la force de ses disciples.

Ce sera alors le tems de les initier dans la connaissance de la sphere, ou des élémens d'astronomie. L'auteur avoue qu'il n'a jamais pu adopter la méthode de ceux qui, avant de donner aux jeunes gens la moindre idée de la surface du globe que nous habitons, les promènent dans l'immensité des cieus, & leur parlent de cercles imaginaires, tandis qu'ils ignorent encore la position & le nom des objets réels dont ils sont entourés. L'astronomie sert sans doute à perfectionner la géographie; mais on peut très-bien acquérir une connaissance suffisante de celle-ci sans le secours de la première, qui est abstraite & suppose dans les disciples une plus grande ouverture d'esprit. Mais, outre ce défaut de méthode, notre auteur croit en avoir apperçu un autre dans la manière dont on enseigne ordinairement cette science. On se sert pour cela de la sphere de Ptolomée, qui suppose la terre placée au centre de l'univers, parce que les sens nous disent que cela est ainsi; mais on n'a pas soin de prévenir, dès l'entrée, les disciples de deux choses à cet égard: l'une, que les sens nous trompent sur ce point, comme on le démontre dans la suite; l'autre plus

essentielle encore, que soit que l'on mette la terre au centre du monde, soit qu'on y place le soleil, les apparences célestes sont les mêmes pour nous, & qu'il ne peut en résulter aucune erreur dans les conséquences qu'on en tire, relativement à la géographie & à la navigation. C'est ce que l'on a clairement expliqué dans cette nouvelle édition. Enfin, lorsque les jeunes gens commenceront à expliquer les historiens latins dans les collèges, il deviendra nécessaire de leur faire parcourir le cours abrégé de géographie ancienne, qui termine l'ouvrage que nous annonçons; mais indépendamment des études classiques, ce cours sera également utile pour tous ceux à qui l'on voudra donner quelque connaissance de l'histoire des premiers âges du monde; d'autant plus qu'il n'est pas purement géographique; mais que l'auteur y a semé un grand nombre de faits remarquables, en parlant des lieux où ils sont arrivés. Enfin il a eu soin de se borner à ce qu'il y a de plus utile & de mieux avéré quant à la position des villes anciennes, d'établir, autant que cela pouvait se faire, une concordance entre la géographie ancienne & la moderne. Il paraît qu'on ne s'étoit pas suffisamment attaché jusques ici à cette partie intéressante de l'instruction, qui ne peut que mettre les jeunes gens en

état de lire l'histoire ancienne avec plus de fruit & d'agrément.

*V. Invention de mécanique.*

On connaît depuis long-tems le génie & les talens qui caractérisent les habitans des montagnes de la principauté de Neuchatel & Valangin; on fait à quel point de perfection ils ont porté l'art de l'horlogerie & ses différentes branches. Quelques détails à cet égard rassemblés dans une brochure imprimée il y a plusieurs années, ont suffi pour exciter une curiosité générale, & pour procurer à ces peuples la visite d'un grand nombre d'étrangers distingués par leur rang & leurs lumières. Chacun desirait en particulier, de connaître personnellement M. Jaquet Droz le pere, de juger par soi-même du mérite des pendules composées, dont il était l'inventeur, & qui lui avaient donné une si grande réputation. Mais aujourd'hui cet artiste célèbre, guidé par un génie rare pour les mécaniques, & s'élevant au-dessus de ses premiers travaux, s'est appliqué à des ouvrages infiniment plus composés, & a entrepris de faire exécuter par des automates, des opérations qui imitent celles des êtres doués d'intelligence. Une particularité qui doit être observée, parce qu'elle est très-extraordinaire, c'est que M. Jaquet Droz ait trouvé dans M. son fils les mêmes

talens qui le distinguent, & le même goût pour ce genre d'occupation. Que ne peut-on point attendre d'un jeune homme qui, dirigé par la théorie, & joignant à sa propre expérience celle d'un tel pere, entre avec de si grands avantages dans l'immense carrière des mécaniques? Quelles bornes pourroit-on assigner à ses succès? Ses premiers essais semblent tout promettre: on en jugera par la description des machines dont il est, pour la plus grande partie, l'inventeur, & que nous nous pressons d'annoncer.

*Premiere piece.* Une figure représentant un enfant de deux ans, assis sur un tabouret, & écrivant sur un pupitre.

Cet automate écrivain trempe lui-même sa plume, en secoue le superflu, & écrit indistinctement & correctement tout ce qu'on juge à propos de lui dicter, sans que personne le touche ni directement, ni indirectement. Il place convenablement les lettres initiales, & laisse un intervalle raisonnable entre les mots qu'il écrit. Lorsqu'il a achevé une ligne, il passe successivement à une suivante, en observant la distance convenable entre les lignes. Pendant qu'il écrit, ses yeux sont arrêtés sur son ouvrage; mais dès qu'il a achevé une lettre ou un mot, il jette un coup-d'œil sur un exemplaire, dont il semble vouloir imiter les caractères.]

*Seconde piece.* La seconde figure fait le pendant de la précédente, par sa forme & par sa grandeur, & représente un enfant sur un tabouret, traçant au crayon quelques croquis ou esquisses sur des tablettes.

Cet automate dessinateur exécute très-proprement quelques petits ouvrages de dessin, dont il crayonne d'abord les premiers traits, en observant les pleins & les déliés; il fait ensuite les ombres, & finalement retouche & corrige les imperfections de son ouvrage. Pour cet effet, il écarte de tems en tems la main, comme pour voir plus à découvert ce qu'il fait, & souffle la poussière qui se forme par l'action du crayon. Les divers mouvemens des yeux, des bras & de la main imitent exactement le naturel.

*Troisième piece.* La troisième figure représente une jeune fille de 10 à 12 ans, assise sur un tabouret, & qui touche un clavier organisé.

Cet automate, dont le corps, la tête, les yeux, les bras, les mains & les doigts ont divers mouvemens qui paraissent naturels, exécute elle-même sur son clavier divers airs de musique en deux ou trois parties, avec beaucoup de précision. Comme sa tête est mobile en tous sens, ainsi que ses yeux, elle porte indifféremment ses regards

sur les mains, sur la musique & sur les spectateurs ; son corps flexible s'incline quelquefois pour voir de plus près sa musique ; sa gorge s'enfle & s'abaisse alternativement, pour marquer la respiration.

*Quatrieme piece.* La quatrieme piece offre un contraste de l'art & de la nature ; un assemblage de rochers & de parterres, de cabanes & de morceaux d'architecture. Cet ouvrage immense par la multitude & la variété des objets qu'il présente, & des effets qu'il produit, n'occupe cependant qu'une étendue de quatre pieds & demi en quarré, sur deux à trois pieds d'élévation.

Le devant de cette piece représente un parterre élégant, terminé par la façade d'un bâtiment. Plus loin, on voit un paysage de la Suisse, entouré de rochers, derriere lesquels un soleil se leve, parvient à son midi & se couche d'une maniere qui s'accorde exactement avec les révolutions du soleil sur notre horizon, selon les diverses saisons de l'année.

Le paysage, parsemé de plantes, de buissons & de quelques arbrisseaux, présente une cabane de payfan, un moulin, un ruisseau & des troupeaux paissans. Le fond est terminé par une suite de rochers escarpés, percés d'antres & de grottes, & sur le sommet desquels on voit paître des chevres.

La partie relative à la bergerie est composée d'un berger & d'une bergere, de moutons & de chevres qu'on voit paître ou qu'on entend bêler, d'une vache qui rumine, d'un veau qui la tette, & d'un chien qui garde le troupeau.

Les fonctions & le jeu de cette piece commencent par un paysan qui sort de sa cabane, monté sur son âne, & traverse ainsi le paysage, passe le pont du ruisseau, & se rend au moulin pour y charger sa farine. Pendant qu'il passe devant le troupeau, le chien du berger l'aboie à diverses reprises, & si naturellement, que plusieurs chiens ont été trompés à sa voix. Un instant après, on voit paraître le berger, sortant de l'ancre d'un rocher, lequel s'arrête, porte sa flûte à la bouche, & joue une couple de préludes, qu'un écho répète à petit bruit; ensuite il reprend sa marche, apperçoit la bergere dormant près de ses moutons, la tête appuyée sur son bras, s'en approche, & lui joue un air tendre. La bergere s'éveille, s'affied, le regarde, prend sa guittare & fait concert avec le berger, jusqu'à ce qu'interrompu par le retour inopiné du paysan, le berger fait aussitôt sa révérence & se retire dans la grotte de la bergere. Celle-ci, sans faire semblant de rien, reprend son attitude précédente; & c'est alors qu'on voit le paysan  
rega-

regagnant à pied sa cabane , & conduisant devant lui son âne chargé d'un sac de farine.

Le parterre est entouré d'un grillage , & offre dans son enceinte , un arrangement régulier d'ifs , de statues en porcelaine , de jets d'eau , & de plusieurs orangers , sur lesquels on voit paraître des boutons de fleurs , qui bientôt s'épanouissent , & sont finalement succédées par le fruit.

Le morceau d'architecture est aussi orné de belles statues de porcelaine ; on y voit deux fontaines , dont le jeu fait très-bien illusion ; & une voliere , où divers oiseaux voltigent & font entendre un ramage naturel comme dans une forêt.

Au milieu de l'édifice est un portail surmonté d'une horloge & de bas-reliefs. A l'entrée du portail on voit une paysanne qui joue divers menuets sur un tympanon , pendant que deux demoiselles les dansent avec beaucoup de grace & de régularité.

Quoique toutes les figures qui composent cette quatrième pièce aient des mouvemens fort compliqués & n'aient que quatre pouces de hauteur , elles agissent néanmoins d'un air si aisé , qu'elles ne le cedent guere à la nature elle-même ; au reste , leur organisation pour la partie musicale n'est qu'apparente.

La première pièce a été exécutée par M.

Jacquet Droz le père ; & les trois suivantes ,  
par M. Jacquet Droz le fils.

---

V. *Vilhelmine*, poëme heroi-comique, traduit  
de l'allemand de M. de Thümmel, par  
M. Huber : avec la suite, ou la vie & les  
opinions de maître Sebaltus Notancker ;  
traduit de l'allemand par un ami du héros.  
Londres, 1774, in 8.

LES romanciers & les poètes dramatiques  
soutiennent qu'il suffit de conduire leur hé-  
ros jusqu'au mariage. Il est cependant des  
auteurs graves, qui trouvent que les aven-  
tures arrivées après cette époque, sont plus  
intéressantes que les intrigues qui l'ont pré-  
cédé. Les récits érotiques plaisent aux jolis  
*messieurs* & aux jeunes demoiselles ; mais  
pour l'ordinaire, c'est aux dépens de la vé-  
rité. Toutes ces scènes tendres ne se passent  
point sur le théâtre de la vie comme on les  
raconte dans les livres. L'auteur du roman  
singulier que nous annonçons, prend son  
héros au moment où l'hymen a mis dans ses  
bras la jeune & brillante Vilhelmine. On  
voit un bon pasteur de village, heureux  
époux d'une beauté de cour, qui ne peut  
oublier si promptement l'éclat auquel elle  
s'est arrachée. Sebaltus, de son côté, ne  
peut accorder la cordialité franche d'un cam-  
pagnard avec les belles manières de sa jeune

épouse. Quelques mois de mariage dissipent ces illusions. Vilhelmine retournant dans la résidence, ne tarde pas à s'appercevoir que sa place est occupée par une autre, & que dans ce séjour des demi-dieux, on ne se soucie guere de ceux dont on n'a plus besoin. Jusques-là un habit assez mal-propre & une perruque sans poudre avaient caché à Vilhelmine les bonnes qualités de son époux. Alors elle commence à répondre par un coup-d'œil gracieux aux marques d'affection qu'il lui donne, & la complaisance réciproque fait goûter aux deux époux le sentiment d'un bonheur jusqu'alors inconnu. La belle Vilhelmine, oubliant pour jamais la cour, devient une bonne campagnarde. Un peu d'honnêteté étend son empire sur ses voisins, effarouchés par un certain sourire de protection qui venait de la cour. Les conseils qu'elle donnait aux riches, les secours qu'elle distribuait aux pauvres, la font chérir dans toute la paroisse. Sebaltus était, pour tous les payfans, un bon pere qu'on se faisait un devoir de consulter. Non qu'il cherchât à s'arrogât sur eux aucun empire, mais parce qu'ils trouvaient auprès de lui des avis dans toutes leurs affaires, une entremise efficace dans tous leurs différends. Son usage n'était pas de censurer les vices dans ses sermons. Si quelque un con-

mettait une faute, il avait coutume, fans toucher directement à ce qui s'était passé, de recommander la vertu opposée. Le choix de ses sujets était réglé sur les besoins de ses auditeurs, bien plus que sur la suite des évangiles. Un jour qu'il s'efforçait de réconcilier deux personnes qui vivaient dans une inimitié ouverte, il fut grossièrement insulté par l'une des parties. Le lendemain, jour de saint Etienne martyr, il prêcha sur *l'obligation essentielle, imposée au chrétien, d'aimer son prochain comme soi-même*. Les paroles de l'évangile, *Jerusalem, qui tues tes prophetes & qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi*, lui fournissaient une belle occasion de parler de l'injure qu'on lui avait faite; & c'est précisément ce dont il ne dit pas un mot.

Par un malheur déplorable, cet homme bienfaisant, qui avait juré de recevoir les livres symboliques, n'était rien moins qu'orthodoxe. Au lieu des cantiques reçus jusqu'à lui dans sa paroisse, il avait souvent fait chanter des cantiques spirituels de Gellert. C'en fut assez pour le décrier auprès de quelques pasteurs du voisinage, peut-être un peu trop ardens dans leur orthodoxie. Ils'écartait sur-tout des dogmes de son église sur l'article du regne de mille ans. Il soutenait que, dans la céleste Jerusalem, tous les

méchans deviendraient gens de bien. Douce & consolante espérance, qu'il avait puisée dans l'étude assidue des livres prophétiques, & sur-tout de l'apocalypse, à laquelle il s'était livré depuis plusieurs années. Chaque homme a sa marotte : celle de Sebaltus fut l'apocalypse, dont il s'occupait chaque semaine le lundi & les quatre jours suivans : le samedi était destiné à préparer son sermon, & le dimanche à le prononcer. Le bon pasteur ressemblait en ce point à quelques-uns de ses vénérables confreres. Lorsqu'on les entendait le dimanche prêcher une morale sévère, réfuter les hérétiques, se permettre contre les vicieux des exclamations pathétiques, on avait peine à croire que ces mêmes personnages étaient tout le reste de la semaine des chasseurs entendus, des écuyers habiles, des buveurs déterminés, ou des usuriers adroits. De même, après avoir entendu Sebaltus prêchant à ses paysans de la manière la plus simple, on n'imaginait pas que ce prédicateur fût un savant qui avait dévoré tous les livres prophétiques.

Vers la fin des neuf premiers mois du mariage, Vilhelmine eut un fils dont le maréchal de la cour se chargea de prendre soin, à cause de l'ancienne connaissance ; & environ six ans après, les deux époux eurent une fille. Vilhelmine consacra tous ses soins

à l'éducation de cet enfant chéri ; & dès l'âge de seize ans , Marianne , après avoir vaqué à toutes les occupations domestiques , s'amusait à faire une lecture avec sa mère , ou à jouer du clavecin. Un caractère plein de douceur , un cœur compatissant couronnaient les bonnes qualités de cette aimable fille , & leur donnaient un nouveau prix aux yeux de ses parens. L'aînée était déjà formée , lorsque la famille fut augmentée d'une seconde fille qui donnait , comme sa sœur , les plus belles espérances. Les deux époux goûtaient le bonheur touchant de la vie domestique. Une pensée judicieuse , un trait d'esprit échappé à Marianne , un air nouveau exécuté sur son clavecin , était une fête pour ses tendres parens. Le jour où Charlotte bégaya pour la première fois le tendre nom de mère , celui où elle passa d'un pas mal assuré , du sein de Vilhelmine dans les bras de son père enchanté , celui où elle put montrer son premier ouvrage de broderie , celui où , instruite par son aimable sœur , elle surprit ses parens en récitant devant eux la fable du *Serim* du Gellert , furent pour la famille des jours de gala. Leur félicité était à son comble , lorsqu'une circonstance d'abord très-indifférente , vint tout-à-coup la troubler & l'anéantir.

: Dans un paquet de livres adressé à Sebald ,

tus par son ami Jérôme, libraire de la cour, Vilhelmine reçut une brochure élégante sur *la mort pour la patrie*; & en la parcourant, elle tomba sur un passage éloquent, où l'auteur s'écrie: "Est-il donc vrai qu'un ministre de la religion profanerait son emploi, est-il vrai qu'il négligerait ses fonctions, si, après avoir répété mille fois, *amendez-vous*, il s'écriait une seule fois, *mourez joyeusement pour la patrie!*" Entraînée par l'enthousiasme, Vilhelmine employa toute son adresse pour engager son époux à prêcher dès le dimanche suivant sur ce beau sujet. Sebaltus résista long-tems; mais pour son malheur, il fut faible. Le sermon fut prononcé, & il eut tant de succès, que dix jeunes gens des plus vigoureux de la paroisse s'enrôlerent auprès d'un sergent Prussien qui recrutait dans le village.

Le bruit de cet événement parvint bientôt à la capitale. Sebaltus avait, dans le consistoire, deux puissans ennemis. Le président de cette assemblée mi-partie de laïques & de gens d'église, était le bel esprit du canton; & Vilhelmine avait osé parler avec mépris de ses productions littéraires. Un autre ennemi infiniment plus dangereux, était le surintendant général (\*). Le

---

(\*) Cette dignité équivaloit à celle de doyen.

docteur Stauzius (c'est le nom de cet homme) avait mérité son emploi, en épousant la gouvernante du président, que Sebaltus avait refusée. Son zèle pour l'orthodoxie s'était accru avec ses dignités. " Semblable à un capitaine, qui veut que tous les habits de ses soldats soient également longs, toutes les cadenettes également épaisses, tous les mouvemens faits à la fois, sur le moindre signe de l'officier, Stauzius maintenait dans le pays une exacte uniformité de doctrine : sur le moindre soupçon, un ecclésiastique était déposé ; & la principauté était si bien purifiée, que Sebaltus seul était noté d'une marque noire. Quoi qu'il en soit, le cas présent parut trop grave pour qu'on se contentât d'une simple censure. Sebaltus parut en personne devant le consistoire. Le surintendant, animé d'un zèle théologique, déclama d'une voix sépulcrale une suite d'anathèmes contre l'imprudent prédicateur. Suivant lui, les paysans enrôlés pour la Prusse deviendraient infailliblement athées, & feraient par conséquent damnés éternellement. Sebaltus lui-même avait mérité un pareil sort, pour avoir causé la perte de dix âmes. L'accusé répondit en peu de mots & avec modestie, que Dieu, plus clément que les hommes passionnés, jugerait de la pureté de nos intentions. Le président reprenant la

parole, conclut d'un ton apprêté, à ce que le fiscal donnât ses conclusions en due forme, lesquelles communiquées à l'accusé, il serait procédé plus outre dans la quinzaine. Au jour fixé, Sebaltus fut appelé pour entendre la sentence qui le déposait de son emploi de ministre & de pasteur, & lui enjoignait de vider incessamment le presbytere, puisque son successeur était nommé.

L'aimable Vilhelmine espérait une issue moins cruelle. " Sous un berceau de verdure, élevé de ses propres mains tout près du presbytere, elle se disposait à recevoir son époux avec un souper champêtre. Tout était disposé, la mere & les deux filles s'empresrent d'aller au - devant de Sebaltus. Il paraît : ses yeux égarés, en se fixant sur les objets de sa tendresse, annoncent à Vilhelmine une partie du malheur qui les menaçait. Il approche, il raconte en deux mots tout l'excès de leur infortune. Vilhelmine pâlit, ses genoux chancelent, les forces lui manquent, elle tombe dans les bras de sa fille, & la petite Charlotte se précipite en pleurant sur le corps de sa mere expirante. Bientôt une fièvre ardente saisit Vilhelmine. Marianne dévorait sa douleur, & Charlotte ne cessait de sanglotter auprès de sa mere affaiblie. Sebaltus, moins abattu par le malheur que frappé de la dureté des hommes

vindictifs qui l'y plongeaient, restait immobile sur un siège, dans cet accablement muet qui ressemble à l'insensibilité, mais qui agit au-dedans avec plus de force.

Le lendemain on vit arriver maître Tuffelius, ci-devant précepteur domestique du surintendant, & successeur de l'infortuné Sebaltus. En vain lui représenta-t-on l'impossibilité de vider la maison dès le jour même, sur-tout dans l'état dangereux où se trouvait la dame du logis. "La sentence qui vous fut hier personnellement signifiée, porte en termes exprès, que vous sortiez sur-le-champ de cette maison; & tout bon chrétien doit obéir aux puissances supérieures. Je vous conseille en ami, de vous conduire de manière qu'on ne vous cite pas pour exemple, lorsqu'on voudra prouver qu'en s'écartant de la saine doctrine, on finit d'ordinaire par être rebelle à ses supérieurs." On eut bien de la peine à obtenir la permission de passer la nuit. Dans cette extrémité, Vilhelmine se ressouvint du maréchal de la cour & du vieux comte de Nimmer, & Sebaltus partit dès le point du jour, pour implorer la compassion de ces protecteurs.

Cependant l'espérance, cette consolatrice des malheureux, avait procuré à Vilhelmine une assez bonne nuit. Elle allait se faire lire un morceau des *Sympathies* de Wieland, lorsqu'

que Tuffelius entra, sans se faire annoncer, dans la chambre à coucher. " Je me réjouis, dit-il, de vous trouver debout. Cela est d'autant plus heureux que vous devez, sans plus de contestation, me céder aujourd'hui la maison toute entière. Vilhelmine représenta l'impossibilité. Je n'admets plus de renvoi, reprit le docteur. Dimanche prochain je serai présenté : M. le surintendant vient loger chez moi samedi ; il amène mademoiselle Ursule avec qui je dois me marier : ce que j'ai bien voulu vous signifier, comme bon ami & voisin. Ainsi ne perdez pas de tems. Il est écrit : *Priez que votre fuite n'arrive pas durant l'hiver.* Nous voici au cœur de l'été : ce doit être pour vous une grande consolation. „ Les raisons de Vilhelmine, les prières de Marianne, les sanglots de Charlotte, tout fut inutile. Il les conduisit poliment à la porte, où elles trouverent quatre crabans du prince, sous les ordres d'un bas-officier, à qui Tuffelius ordonna de porter avec précaution tous les meubles au milieu de la rue. L'uniforme du prince intimida tous les paysans. Un seul, touché du sort de ces infortunées, leur donna un asyle dans sa maison, & mit leurs effets à couvert de la pluie, qui survint pendant cette belle opération.

Sebaltus ne fut pas plus heureux dans son voyage. Le maréchal retiré avec un titre honorable, n'avait plus le même crédit qu'au-

trefois ; le comte, vieux seigneur goûteux & infirme, ne connaissait d'autre soin que celui de sa cuisine. Sebaltus revenant tristement chez lui, trouva sa maison occupée par un autre, sa famille dans une chaumière, sa femme & sa fille cadette dangereusement malades, & son aînée fondant en larmes. Accablé par le désespoir, il tombe sur un banc ; & se levant au bout de quelques minutes, il embrasse sa femme & ses enfans : " Je n'ai pas été assez heureux, leur dit-il, pour trouver du secours chez les hommes. N'attendons plus rien que du ciel, il n'abandonne jamais l'innocent que le malheur accable. „

Le mal de Vilhelmine empira rapidement. Quant à Charlotte, on découvrit enfin les symptômes de la petite vérole. L'honnête paysan qui avait donné un asyle à ces infortunées, fit pour eux tout ce que lui permettait l'indigence. Il céda aux malades la seule chambre qu'il y eût dans sa maison ; & alternant avec Sebaltus, il veillait une nuit & allait passer l'autre dans sa grange. Marianne faisait les derniers efforts pour soulager sa mere & sa sœur ; mais hélas ! elle pouvait fort peu. Chaque jour aggravait leur misère. Vilhelmine dans le plus affreux accablement, la jeune fille couverte de petite vérole-confluente, point de remèdes, peu d'alimens, aucun ami, excepté l'homme bienfaisant qui leur avait ouvert

sa maison , aucune espérance que cet état pût changer en bien, pas la moindre ressource pour se soutenir long-tems de cette maniere. La maladie de Charlotte fut bientôt à son dernier période. Tous les fluides de son corps se mirent dans cette fermentation redoutable , qui au lieu de consolider les parties, travaille à les décomposer & à les détruire. Enfin elle tomba pendant douze heures dans un sommeil profond, qui fut suivi d'un réveil tranquille. Avec un tendre sourire, elle tendit ses petites mains vers le lit de sa mere languissante ; elle parla à son pere & à sa sœur qu'elle ne connaissait plus depuis plusieurs jours. Enfin , soulevant doucement sa tête, elle demanda la bénédiction de son pere ; & au moment que celui-ci s'avançait pour la lui donner, elle tomba sans vie dans les bras de sa sœur. Marianne poussa un cri de douleur & d'effroi , Sebaltus se jette sur le corps inanimé de sa fille , Vilhelmine se soulève comme pour courir au secours de son enfant. Que les cœurs sensibles imaginent l'état de ces infortunés. Cependant leurs maux n'étaient pas à leur terme. A la fin de ce triste jour , Vilhelmine tomba dans un anéantissement extraordinaire , & la fièvre reparut plus violente que jamais. Le jour suivant se passa dans un état de souffrance : en se réveillant le lendemain, elle sentit ce

qu'elle n'avait jamais éprouvé. Mettant alors la main dans celle de son époux : " Je me meurs , dit-elle , d'un voix éteinte. Pardonne , cher époux , si un imprudent enthousiasme , que j'ai assez déploré , a pu , contre mon attente , entraîner ton malheur , & celui de toute notre famille. *La mort pour la partie fut le prétexte* de notre ruine. Plût à Dieu... Cependant... je pourrais croire que je meurs pour elle... Si nos malheurs , racontés par une ame sensible , pouvaient servir de leçon à nos jeunes ecclésiastiques ; s'ils apprenaient à ne pas écouter les plus vils intérêts , à ne pas s'acharner les uns contre les autres de cette haine implacable , qui est la véritable cause de tous nos maux... Adieu , ma chere fille ! Vis , comme tes parents t'en ont donné l'exemple , vertueuse & sans reproche. S'il est possible , soulage ton pere aussi long - tems qu'il vivra. Que Dieu soit ton protecteur ! C'est à lui que je te recommande ; car hélas ! tu es abandonnée des hommes. Embrasse-moi... Une larme s'échappa de ses yeux mourans. Marianne la recueillit par un baiser ; elle colla ses levres sur celles de sa mere , qui dans ce moment laissa tomber sa tête ; ses mains glissèrent sans force comme elle allait presser la fille contre son sein. A cet aspect , Marianne retombe muette sur sa chaise ,

sans verser une larme. Sebalus dans un froid désespoir , la bouche fermée , & le regard égaré , était assis sans aucun mouvement que celui des yeux qu'il promenait d'un air sombre , du cadavre de son enfant , sur celui de son épouse. L'unique son qui se fit entendre , venait de leur généreux hôte. Assis sur un banc auprès du fourneau , & le tête appuyée contre le mur , cet homme sensible sanglotait amèrement.

Il était plus de midi sans que personne eût bougé ou pris la moindre nourriture , lorsqu'un voyageur , couvert d'une grosse redingotte , entra dans la chambre. C'était le libraire Jérôme. Comme sa route le conduisait dans le village , il avait voulu visiter le pasteur son ancien ami ; mais au lieu de celui qu'il cherchait , il trouva à la cure maître Tuffelius & le surintendant. Ces deux bonnes âmes venaient de dîner , & passaient le temps auprès d'une bouteille de bon vin , à discourir de la capitulation de Closterfowen & de l'athéisme qui allait s'introduire dans le Brandebourg. Les deux pasteurs l'inviterent à entrer ; mais dès qu'il eut appris ce qui s'était passé , il courut à la maison du paysan. Il y était attendu par un spectacle de défolation qui lui arracha des larmes. Marianne tombe évanouie entre ses bras : ses secours & ceux du bon paysan purent

à peine la rappeler à la vie. Sebaltus demeurait immobile, à toutes les questions de son ami, il ne répondit que par des mots entrecoupés. Tout-à-coup il se leve, & joignant les mains, il s'écrie dans une forte d'extase: "Oui, j'ai tort, ô ma très-chère Vilhelmine, j'ai tort de te plaindre. Tu viens de quitter un monde où habitent la misère, la fraude & la méchanceté, où le vice marche en habits dorés, où la vertu & l'humanité sont réduites à l'aumône, où des prêtres vindicatifs, fourbes & insensibles, se couvrent du voile de la religion pour exercer leur vengeance, & osent prononcer dès cette vie, des arrêts de réprobation. Jérôme le laissant dans cette crise favorable, courut leur préparer quelques alimens. Il se chargea du soin des funérailles, & il alla chez maître Tuffelius, pour en payer les honoraires. Le digne pasteur parut prendre part aux malheurs de son ancien confrere; il offrit même, pourvu que Jérôme voulût acquitter les droits du curé, de prononcer l'oraison funebre de la défunte. Jérôme trouva que rien n'était moins nécessaire. Ainsi, regagnant la demeure du paysan, il fit rendre les derniers devoirs à Vilhelmine & à sa fille; & partant immédiatement pour la ville, il emmena Sebaltus & Marianne, à qui il donna une asyle dans sa maison.

SECONDE

---

 S E C O N D E P A R T I E .
 

---



---

 N O U V E L L E S L I T T É R A I R E S .  
 D E L ' E U R O P E .
 

---

- I. JOURNAL *du voyage de MICHEL MONTAIGNE en Italie, par la Suisse & l'Allemagne, en 1580, avec des notes par M. DE QUERLON. A Rome, & se trouve à Paris, chez le Jay, 1774, vol. 4<sup>e</sup>. de 416 pag. sans un discours préliminaire de 54.*

**O**N vient enfin de donner au public cet intéressant ouvrage qui, annoncé depuis quelque tems, était attendu avec une impatience proportionnée au mérite & à la réputation de son auteur. Montaigne parle dans ses Essais, de ses voyages & de celui de Rome en particulier. Il rapporte même tout au long les lettres de bourgeoisie romaine, qu'il avait obtenues. Était-il naturel de penser qu'un homme qui n'omettait rien de tout

ce qui le concernait personnellement, eût gardé le silence sur un fait si important ? Cependant depuis 180 ans qu'il est mort, toutes les recherches avaient été inutiles ; le plus heureux des hasards vient d'y suppléer. M. l'abbé Prunis avait entrepris d'écrire l'histoire du Périgord, il cherchait dans cette province des lumières relatives à son but. Il se rend dans l'ancien château de Montaigne, situé au diocèse de Périgueux, & possédé par l'un des descendans de cet homme célèbre ; il obtient la permission d'en visiter les archives. On lui montre un coffre rempli de vieux papiers, parmi lesquels il trouve le manuscrit original des voyages de Montaigne : le propriétaire consent qu'il l'emporte. Après l'avoir examiné lui-même, M. l'abbé vient à Paris, consulte des gens de lettres ; on confronte l'écriture avec celle de l'auteur, dont on a conservé quelques pièces originales ; & cette preuve jointe à la conformité du style avec celui des Essais, fait juger unanimement que ce manuscrit est authentique.

Il forme un petit volume in-folio de 176 pages. Une partie est de la main d'un domestique de l'auteur, qui écrivait sous sa dictée, & parle de son maître en tierce personne. Le reste est écrit par Montaigne lui-même ; mais plus de la moitié de cette portion du journal est en italien. On comprend aisé-

ment que les éditeurs ont eu des difficultés de plus d'un genre à surmonter. Il a fallu déchiffrer d'abord l'écriture dans les deux langues, traduire ensuite la partie italienne, conserver à la partie française l'orthographe ancienne, ajouter enfin au texte des notes instructives, soit pour expliquer des termes dont on ne se sert plus, soit pour faire connaître, autant qu'on l'a pu, les personnages dont parle Montaigne. Tous ces objets ont été remplis avec un succès qui ne peut que mériter la reconnaissance du public éclairé.

On trouve dans le discours préliminaire de M. de Querlan, plusieurs observations générales sur la personne même de l'auteur & sur le but principal qu'il se proposait en voyageant. Le soin de sa santé, le desir de chercher dans les pays étrangers quelques remèdes contre une maladie douloureuse dont il était affligé, & l'espérance d'en trouver d'efficaces dans les eaux minérales & les bains, tels furent les motifs qui le déterminèrent à s'expatrier pendant quelque tems, à mesure qu'il satisfaisait par-là sa curiosité naturelle pour de nouveaux objets. Il y a beaucoup d'apparence que Montaigne, en tenant ainsi un journal de son voyage, n'a jamais eu dessein de le publier dans l'état où on l'a trouvé. Il en aurait sans doute retranché divers détails nullement intéressans pour d'autres que pour

lui, il y aurait peut-être ajouté quelques réflexions. Les éditeurs ont jugé convenable de n'y faire aucun retranchement. De tous les lieux que ce philosophe a vus dans ses voyages, Rome a principalement attiré son attention; & instruit comme il l'était dans l'histoire ancienne, il lui devenait plus facile de comparer ce que cette ville fameuse était autrefois, avec ce qu'elle est aujourd'hui.

Après cette notice générale sur les voyages dont il est question, nous allons en donner une analyse succincte, en y ajoutant quelques morceaux choisis, pour faire connaître la manière dont ils sont écrits. Une partie de la Suisse & de l'Allemagne, le Tyrol & l'Italie à l'exception du royaume de Naples, sont les principaux pays que Montaigne a visités successivement. Son voyage jusques à Plombières, où il prit les eaux, n'a rien d'intéressant; on ne peut cependant s'empêcher de remarquer que, voyant qu'on le regardait comme un seigneur de distinction, il laissa ses armes dans ce lieu-là, par un petit mouvement de vanité que les philosophes ne savent pas toujours réprimer. Parvenu en Suisse, Montaigne s'accoutume sans peine aux manières simples & franches des habitans, comme étant plus analogues à son caractère. Il admire à Mulhouse l'aubergiste

chez qui il logeait , “ & qui revenoit du conseil de lad. ville & d'un palais magnifique & tout doré, où il avoit présidé, pour servir ses hostes à table; & un homme sans suite & sans autorité, qui leur servoit à boire, avoit mené quatre enseignes de gens de pied contre le service du roy, sous le Casemir en France, & estre pensionnere du roy à 300 escus par an. , De là, Montaigne se rend à Bâle, dont il donne une description assez détaillée; & poursuivant sa route au travers d'une partie du canton de Berne, il se rend à Bade dans le dessein d'y prendre les bains. \* Après en avoir fait quelque usage & observé les mœurs des habitans de cette ville, il parvint à Schaffhouse & entra dans l'Allemagne par Constance, s'accoutumant toujours sans peine aux mœurs des peuples qu'il vi-

---

\* Nous ne pouvons nous dispenser de corriger une légère méprise de l'éditeur de ces voyages, & qui se trouve dans sa note, page 25. L'abbaye dont il est parlé, n'est pas celle de Mouri, située dans le canton de Lucerne, mais celle de Königsfeld, aujourd'hui l'un des baillages du canton de Berne, & à qui seule peut convenir tout ce que Montaigne en rapporte. La rivière de Raix dont il parle, est la Reufs. Nous observerons encore sur la note, page 33, que Kaiserstulh est une ville du Turgaw, & non du comté de Bade. *Note des journalistes.*

fitait, & difant qu'il ne regrettoit que trois chofes, " l'une, qu'il n'eût mené un cuifinier pour l'inſtruire de leurs façons & en pouvoir un jour faire voir la preuve chez lui; l'autre, qu'il n'avoit mené un valet Allemand ou n'avoit cherché la compagnie de quelque gentilhomme du pays. La tierce, qu'avant faire le voyage il n'avoit vu les livres qui le pouvoient avertir des chofes rares & remarquables de chaque lieu. „ De Conſtance, notre voyageur ſe rend à Augſbourg & à Munich. Paſſant par un petit village du duché de Bavière, il fait cette fingulière obſervation. " Les jéſuites, qui gouvernent fort en cete contrée, ont mis un grand mouve mant, & qui les fait haïr du peuple, pour avoir fait forcer les preſtres de chaffer leurs concubines ſous grandes peines; & à les en voir plaindre, il ſemble qu'antiennement cela leur fut ſi toleré qu'ils en uſoient comme de chofe légitime, & ſont encore après à faire là-deſſus des remonſtrances à leur duc. „ En quittant la Bavière, notre voyageur traverse le Tyrol pour ſe rendre en Italie par le Trentin. Ces pays remplis de montagnes lui plaiſaient plus que tous ceux qu'il avoit traversés. Il n'y trouvoit point les incommodités qu'on lui avoit fait craindre ſur cette route, & diſoit: " qu'il s'étoit toute ſa vie meſſié du jugement d'autrui ſur le diſcours des commo-

dités des pays estrangers, chacun ne sçachant goûter que selon l'ordonnance de sa coutume & de l'usage de son village. Il comparait ingénieusement le Tyrol à une robe qu'on ne voit que plissée, mais qui, développée, ferait un fort grand pays, parce que les montagnes sont cultivées & remplies d'habitans.

Le premier objet de la curiosité de Montaigne en Italie, fut l'état de Venise, dont il visita la capitale après avoir vu Vérone, Vicence & Padoue ; il n'y fit cependant pas un long séjour. Les bains de Baraglia l'engagerent à se rendre dans ce lieu-là, mais il n'en fit pas usage. Rovigo, Ferrare & Bologne eurent ensuite leur tour ; il s'étend peu sur ces trois villes, & prend le chemin de Florence. La magnificence des Médicis, qu'on y voit étalée, parut l'affecter peu. Il entra essentiellement dans son caractère de n'être pas grand admirateur ; d'ailleurs, il voyageait en malade, & par cette raison il se plaint des logemens & de la mauvaise chère, & regrette les hôtelleries de l'Allemagne. Après avoir vu Sienne, Montaigne entre dans l'état de l'église, & arrive enfin à Rome le 30 novembre 1580.

Quoique l'idée sublime que Montaigne donne de cette ville célèbre, d'après son superbe cadavre, ait été transcrite dans le prospectus de ces voyages, nous croyons devoir

la rapporter ici en entier.

“ Il disoit qu'on ne voyoit rien de Rome que le ciel sous lequel elle avoit esté assise, & le plan de son gîte ; que cete science qu'il en avoit, estoit une science abstraite & contemplative, de laquelle il n'y avoit rien qui tombât sous les sens ; que ceus qui disoient qu'on y voyoit au moins les ruines de Rome en disoient trop ; car les ruines d'une si espouventable machine rapportoient plus d'honneur & de révérence à sa mémoire ; ce n'estoit rien que son sépulcre. Le monde, ennemi de sa longue domination, avoit premierement brisé & fracassé toutes les pieces de ce corps admirable, & parce qu'encore tout mort, ranversé & desfiguré, il lui faisoit horreur, il en avoit enseveli la ruine mesme, Que ces petites montres de sa ruine qui paroissent encors (au-dessus de la biere, c'étoit la fortune qui les avoit conservées pour le témoignage de cete grandeur infinie, que tant de siecles, tant de fûs (*feux*), la conjuration du monde réitérée à tant de fois à sa ruine, n'avoient peu universellement esteindre. Mais estoit vraisemblable que ces membres desvisagés qui en restoint c'étoient les moins dignes, & que la furie des ennemis de cete gloire immortelle les avoit portés à ruiner premierement ce qu'il y avoit de plus beau & de plus digne ; que les bastimens de cete Rome

bâtarde qu'on aloit aithure attachant à ces mafures , quoi qu'ils euffent de quoi ravir en admiration nos fiecles prefans , lui faisoit refouvenir proprement des nids que les moineaus & les corneilles vont fufpandant en France aus voutes & parois des églifes que les huguenots viennent d'y démolir. \* Encore craignoit-il , en voyant l'efpace qu'occupe ce tumbeau , qu'on ne le re-

---

\* L'éditeur fait au fujer de ces églifes catholiques , démolies par les huguenots , une réflexion dont nous n'avons pu bien faifir le fens. *Les apôtres de la tolérance* , dit-il , *ne s'emprefsent pas de vérifier ce fait , qui doit un peu les gêner , fur-tout écrit de la main de Montaigne.* Nous penfons au contraire , que fi l'efprit d'intolérance n'eût pas animé les catholiques en France pendant le feizieme fiecle , & s'ils n'euffent pas donné un funefte exemple aux *huguenots* , tous les édifices confacrés au fervice du même vrai Dieu ; auraient été également refpectés de part & d'autre. D'ailleurs , nous ne voyons pas quelles raifons peut avoir eu l'éditeur de s'écarter ici de la regle qu'il s'eft impofée de borner fes notes à de fimples éclaircifsemens fur le texte de ces voyages. Il nous paraît que fa penfée deviendrait très-juſte & très-clairement exprimée , fi elle avoit pour objet les apôtres de l'*intolérance* ; & nous conjecturons que ce pourrait être une faute d'impreffion. *Note des journaliſtes.*

conrût pas tout , & que la sépulture ne fut elle-mesme pour la plus part ensevelie ; que cela de voir une si chetive descharge, comme de morceaux de tuiles & pots cassés estre antiennement arrivé à un monceau de grandur si excessive ( c'est le *monte Testaceo* ) qu'il égale en hauteur & largeur plusieurs naturelles montaignes, c'estoit une expresse ordonnance des destinées, pour faire sentir au monde leur conspiration à la gloire & prééminance de cete ville par un si nouveau & extraordinaire tesmõignage de sa grandur. Il disoit ne pouvoir aisément faire convenir, veu le peu d'espace & de lieu que tiennent aucuns de ces sept mons, & notammant les plus fameux, comme le Capitolin & le Palatin, qu'il y ranjat un si grand nombre d'édifices. A voir sulemant ce qui reste du temple de la Paix', le long du *Forum Romanum*, duquel on voit encors la chute toute vive, comme d'une grande montaigne dissipée en plusieurs horrible rochiers, il ne samble que deus tels bastimans peussent tenir en toute l'espace du mont du Capitole, où il y avoit bien 25 ou 30 temples outre plusieurs maisons privées. Mais, à la vérité, plusieurs conjectures qu'on prend de la peinture de cete ville antienne n'ont guiere de vérifimilitude, son plant mesme estant infinimant changé de forme ; aucuns de ces vallons

estant comblés voire dans les lieux les plus bas qui y fussent ; comme, pour exemple, au lieu du *velabrum*, qui pour sa basse recevoit l'esgout de la ville & avoit un lac, s'est tant eslevé des mons, de la hauteur des autres mons naturels qui sont autour de là, ce qui se faisoit par le tas & monceaux des ruines de ces grands bastimans ; & le *monte Savello* n'est autre chose que la ruine d'une partie du théâtre de Marcellus. Il croyoit qu'un ancien Romain ne sauroit reconnoître l'affiète de sa ville quand il la verroit. Il est souvent venu qu'après avoir fouillé bien avant en terre on ne venoit qu'à rencontrer la teste d'une fort haute coulonne qui estoit encoré en pieds au-dessous. On n'y cherche point d'autres fondemens aus maisons que des vieilles mafures ou voutes, comme il s'en voit au-dessous de toutes les caves, ny encors l'appuy du fondement antien, ny d'un mur qui soit en son affiète. Mais sur les brifures mesmes des vieus bastimans, comme la fortune les a logés ; en se dissipant, ils ont planté près de leurs palais nouveaux, comme sur des gros loppins de rochers fermes & assurés. Il est ayse à voir que plusieurs rues sont à plus de trante pieds profonds au-dessous de celles d'a-cette-heure. ,,

Après avoir ainsi représenté Rome ancienne, voici le tableau qu'il trace de Rome moderne,

“ C’est, *dit-il*, une ville toute cour & toute noblesse, chacun prend sa part de l’oisiveté ecclésiastique; c’est la plus commune ville du monde & où l’estrangeté & différence de nations se considère le moins : car de sa nature c’est une ville rappiée d’estrangiers; chacun y est comme chez soy. Son prince embrasse toute la chrétienté de son autorité; sa principale juridiction oblige les estrangiers dans leurs maisons, comme ici à son élection propre (à sa volonté); & de tous les princes & grands de sa cour la considération de l’origine n’a nul poids. La liberté de la police de Venise & utilité de la traficque, la peuple d’estrangiers; mais ils y sont comme chez autruy pourtant. Icy ils sont en leurs propres offices, biens & charges, car c’est le siege des personnes ecclésiastiques.

Montaigne, qui dans tout son journal, marque un grand respect pour la religion, ne manqua pas de rendre son hommage au souverain pontife. C’était Grégoire XIII. Voici le portrait qu’il en trace.

“ C’est un très-beau vieillard, d’une moyenne taille & droite, le visage plein de majesté; une longue barbe blanche; agé lors de plus de 80 ans, le plus sain pour cet âge & vigoureux qu’il est possible de désirer, sans goute, sans colicque, sans mal d’estomach & sans aucune subjection; d’une na-

ture douce, peu se passionnant des affaires du monde, grand bastisseur, & en cela il laissera à Rome & ailleurs un singulier honneur à sa mémoire, grand aumonier, je dis hors de toute mesure. Les charges publiques pénibles, il les rejette volontiers sur les espauls d'autrui, fuyant à se donner peine. Il prête tant d'audiences qu'on veut : ses réponses sont courtes & résolues, & perd-on tems à lui combattre sa réponse par de nouveaux argumans. En ce qu'il se juge juste, il se croit ; & pour son fils mesme qu'il aime sérieusement (*ce pape avoit été marié.*) il ne s'ébranle pas contre cette sienne justice. Il avance ses parans, mais sans aucun intérêt des droits de l'église, qu'il conserve inviolablement. Il a une vie & des mœurs auxquelles il n'y a rien d'extraordinaire ny en l'une ny en l'autre part, toutes fois inclinant beaucoup sur le bon. ,,

Tel était, selon notre philosophe, le caractère d'un pape sous le pontificat duquel se fit l'affreux massacre de la Saint-Barthelemy, qui recevait & faisait placer dans l'église de Saint-Pierre les drapeaux pris sur les huguenots. On prétend cependant qu'il refusa la qualité de parrain de la ligue.

Le premier séjour que Montaigne fit à Rome, fut de cinq mois ; & il employa ce tems-là à visiter & à observer tout ce qui lui

parut digne d'attention. Il voulut voir circoncire un enfant juif, parce que c'est, dit-il, la plus ancienne des cérémonies qui subsistent parmi les hommes. Il vit plus d'une fois la bibliothèque du vatican, déjà fort riche de son tems. Une difficulté sur le cérémoniel avait empêché l'ambassadeur de France à Rome de jouir du même avantage : sur quoi notre voyageur fait cette réflexion. " L'occasion & l'opportunité ont leurs privilèges & offrent souvent au peuple ce qu'elles refusent aux rois. La curiosité s'empêche souvent elle-même comme aussi fait la grandeur & la puissance. „

Une des circonstances les plus singulières du séjour de Montaigne à Rome, est celle qui concerne la censure de ses *Essais*. Ce morceau est trop curieux pour que nous ne le rapportions pas en entier. " Le maître du palais lui remit cet ouvrage *châtié selon l'opinion des docteurs moines*. Il n'en avoit pu juger, disoit-il, que par le rapport d'aucun moine François, n'entendant nullement notre langue, & se contentoit tant des excuses que je faisois sur chaque article d'animadversion que lui avoit laissée ce François, qu'il remit à ma conscience de r'habiller ce que je verrois estre de mauvais goût. Je le suppliai au rebours, qu'il suivit l'opinion de celui qui l'avoit jugé, avouant en aucu-

des choses, comme d'avoir usé du mot de fortune, d'avoir nommé (cité) des poètes hérétiques, d'avoir excusé Julian (l'empereur Julien) & l'animadversion sur ce que celui qui prioit devoit estre exempt de vicieuse inclination pour ce tems. (*Quod sub-let jansenismum.*) *Item*, d'estimer cruauté ce qui est au-delà de mort simple. *Item*, qu'il falloit nourrir un enfant à tout faire & autres telles choses; que c'estoit mon opinion & que c'estoient choses que j'avois mises inestimant que ce fussent erreurs. A d'autres, niant que le correcteur eut entendu ma conception. Ledit *maestre*, qui est un habile homme, m'excusoit fort & me vouloit faire sentir qu'il n'étoit pas fort de l'avis de cete réformation, & plaidoit fort ingénieusement pour moi en ma présence. „)

Tel fut le résultat d'un premier entretien; mais lorsque Montaigne, prêt à quitter Rome, prit congé de ce prélat & de son compagnon, ils lui tinrent un langage bien différent. “ Ils me prièrent, dit-il, de n'avoir aucun égard à la censure de mon livre, en laquelle d'autres François les avoient avertis qu'il y avoit plusieurs sottises, ajoutant qu'ils honoroient mon intention & affection envers l'église & ma suffisance, & estimoint tant ma franchise & conscience, qu'ils remettoient à moi-même de retrancher en mon

livre quand je voudrois le réimprimer, ce que j'y trouverois de trop licentieux & entre autre chose les mots de *fortune* ( il me sembla les laisser fort contans de moi ). Et pour s'excuser de ce qu'ils avoient ainsi vu curieusement mon livre & condamné en quelque chose, m'alléguerent plusieurs livres de notre tems, de cardinaux & religieux de très-bonne réputation, censurés pour quelques telles imperfections qui ne touchoient nullement la réputation de l'auteur ni de l'œuvre en gros; me prièrent d'aider à l'église par mon éloquence ( ce sont leurs mots de courtoisie ) & de faire demeure en cette ville paisible & hors de trouble avec eux. „

On se ferait attendu peut-être à trouver dans ce journal quelques observations piquantes sur les cérémonies sans nombre dont Montaigne fut le témoin pendant son séjour à Rome; mais il est très-réservé à cet égard. Il se contente de remarquer par rapport au peuple " qu'il lui samble moins dévotieux qu'aus bonnes villes de France, plus sérimonieux, bien. „ Et il en donne cette preuve. " Un quidam estant avecques une courtisane, voilà la bonne mere ( car notammant les jeunes ont des vieilles gouvernantes, de quoi elles font des meres ou des tantes ) qui vient hurter à la porte, & avecques cholere & furie, arrache du col de cette jeune fille un  
laffet

l'assiet qu'elle avoit, où il pandoit une petite Nostre-Dame, pour ne la contaminer de l'ordure de son péché; la jeune fantit une extrême contrition d'avoir oblié à se l'oster du col, comme elle avoit accoutumé. „

Lorsque Montaigne était à Rome, les jésuites y figuraient déjà avec éclat & instruisaient la jeunesse: le jugement qu'il porte de cette société est remarquable. " C'est merveille, dit-il, combien de part ce colliege tient dans la chrétianté & croi qu'il ne fult jamais confrerie & cors parmi nous qui tint un tel ranc ny qui produisit enfin des effaiets tels que fairont ceus ici, si leurs desseins continuent. Ils possèdent tantôt toute la chrétianté. C'est une pepiniere de grands hommes en toutes sortes de grandeur, &c. „

Montaigne ayant enfin quitté Rome, prit le chemin de Lorette. On n'aurait pas soupçonné que ce lieu pût devenir l'objet de la curiosité d'un tel voyageur. Cependant il s'y arrêta pendant trois jours; il fit construire, pour servir d'*ex-voto*, un tableau composé de quatre figures; celle de la sainte Vierge, devant laquelle la sienne, celle de sa femme & de sa fille unique étaient à genoux, avec leurs noms. Il obrint une place pour ce tableau, & fit ses dévotions dans ce lieu-là. Bien plus, il rapporte to au long

une guérison miraculeuse récemment opérée, dont il s'était curieusement informé, & de la réalité de laquelle il paraît ne douter en aucune façon. Comment a-t-on donc pu mettre Montaigne au nombre des incrédules? On lui fit remarquer un cierge offert par un Turc, *qui s'était voué à Notre-Dame étant en quelque nécessité & voulant s'aider de toutes cordes.*

Mais son but principal étant de prendre les eaux de Lucques, il s'y rendit par Ancone, Urbîn & Florence, & y fixa son domicile au commencement de mai 1581. Dès ce moment, & jusques à son départ de cette ville, il n'est occupé que de sa santé, & entre à cet égard dans de longs détails que nous supprimerons. La première cure d'eau finie, Montaigne revoit Florence pour la troisième fois. Il trouve dans la bibliothèque publique le testament de Bocace, qui prouve à quel degré de misère cet écrivain célèbre était réduit. De-là, il passe par Pise & retourne à Lucques pour y chercher le même remède dont il avait déjà usé. Ce fut là que des lettres particulières lui apprirent qu'il avait été élu maire de la ville de Bordeaux. Cette nouvelle lui fit hâter son départ, & il prit la route de Rome, où il fit encore quelque séjour. Là, il reçut la lettre des jurats de Bordeaux, qui lui notifiaient son élection. Il en

partit pour revenir en France; & les principales villes par où il passa furent, Sienne, Lucques, Plaisance, Pavie, Milan, & Turin. Il traverse le mont Cenis & la Savoye, arrive à Lyon, dont il ne dit qu'un mot; & prenant sa route par l'Auvergne & le haut Limousin, il se rend enfin heureusement au château de Montaigne.

Tel est le précis des voyages que nous analysons, & dans lesquels on trouve moins de philosophie & beaucoup plus de traits de crédulité qu'on n'avait lieu d'en attendre de l'auteur des Essais. Ceux qui ont osé l'accuser d'avoir eu peu de religion, trouveront ici de quoi se convaincre de son attachement pour celle de ses peres, au moins quant aux pratiques extérieures; & cette preuve devient d'autant plus forte que, comme on l'a dit, on a tout lieu de croire qu'il n'a jamais eu dessein de donner ce manuscrit au public. Au reste, lorsqu'il voyageait en Italie, il était affligé d'une maladie aussi cruelle que dangereuse, & une telle situation change souvent la façon de penser des plus fortes têtes.

---

II. *Guide complet pour le gouvernement des abeilles pendant toute l'année, par M. DANIEL WILDMAN, Traduit de l'anglais,*

par M. SCHWART, interprete juré au Châtelet. A Amsterdam, 1774, & se trouve à Paris, chez Prault, libraire, rue de Tournon, in-8°.

CE guide complet n'est rien moins que complet. C'est une simple instruction pour se servir d'une ruche d'une nouvelle construction, qu'on peut adapter à la fenêtre d'une chambre ou d'une salle à la campagne. Cette ruche est en effet ingénieuse; les différentes glaces qu'on y a pratiquées, mettent à portée de voir les travaux des abeilles, successivement dans tous les tems de l'année. Les autres détails sur ces insectes n'offrent rien de nouveau, & on devait s'y attendre. Mais une nouveauté pour Paris, c'est le spectacle qu'y donne M. Wildman. Il se rend chez les curieux avec sa ruche, d'où il fait sortir l'essaim qui passe tout entier sur son bras nu, ou sur son visage, sur la partie que l'on veut de son corps, au choix des spectateurs.

Ce spectacle avait été donné déjà à Londres en 1765 & 1766, par un M. Thomas Wildman, vraisemblablement parent de M. Daniel. Les abeilles lui obéissaient également; il se promenait dans les rues de Londres avec l'essaim attaché à son menton, ce qui faisait une barbe très-longue & d'une espèce assurément singulière. Il n'est pas dou-

teux que ce ne soit à lui que M. Daniel doit le secret de se rendre maître de l'essaim. Les journalistes, en annonçant la brochure de celui-ci, regrettent qu'il n'y ait pas fait entrer les procédés qu'il emploie. Il y a des curieux qui pourront avoir les mêmes regrets, & nous nous efforçons de les leur ôter. M. Thomas Wildman, lorsqu'il étonnait Londres par cette nouveauté, promit de publier son secret. Il tint parole en 1768, & on le trouve dans un traité qu'il publia cette année, qui est intitulé : *A treatise on the management of the bees.*

L'auteur, après avoir indiqué pour tirer le miel & la cire de la ruche, un moyen nouveau & moins destructeur, qui consiste à faire passer les abeilles de la ruche pleine dans une ruche vuide, en les effrayant par un petit bruit qu'on fait en frappant sur les parois extérieures, continue ainsi : " Il ne paraît pas qu'on ait réfléchi sur les effets de la peur imprimée aux abeilles par un bruit continuel. C'est par ce moyen qu'on peut en faire ce que l'on veut. Dès qu'elles sont effrayées, elles restent tranquilles dans l'endroit où elles vont se placer, pourvu qu'elles n'y soient point troublées. Ceux qui m'ont vu les manier à ma fantaisie, ont été étonnés & desireront mon secret ; je le leur ai promis. Je déclare qu'il ne consiste que dans la peur

de ces insectes, & dans le soin de se rendre maître de leur reine ; mais j'avertis en même tems qu'il y a un art à tout cela qui demande beaucoup de patience & de dextérité ; pour l'apprendre & s'y perfectionner, il faut risquer beaucoup de piqures, & la ruine de plusieurs ruches. Une longue expérience m'a appris qu'aussi-tôt que je frappe sur les côtés de la ruche, la reine sort immédiatement, comme pour apprendre la cause de ce bruit qui alarme tout l'essaim. De fréquentes épreuves m'ont mis en état de la distinguer sur-le-champ des autres abeilles ; la patience & l'habitude m'ont instruit à la saisir adroitement & sans la blesser ; ce point est de la dernière importance ; si l'on n'a pas une nouvelle reine de réserve à donner à la ruche, elle est détruite ; j'en ai fait souvent l'expérience. Quand je tiens cette reine, je puis, sans lui faire de mal ni l'irriter, la tenir dans ma main ; les abeilles volent en bourdonnant autour de la ruche avec beaucoup de confusion ; leur trouble, leur inquiétude paraissent, à des yeux peu exercés, de la fureur ; on les croit irritées, elles ne sont qu'effrayées. Cet état dure tant qu'elles ne voient point la reine. Je le prolonge ou je l'abrege en la cachant ou en la montrant ; alors je la place sur la partie de mon corps où je veux avoir l'essaim ; quel-

ques abeilles ne tardent pas à la découvrir. Elles l'indiquent aux premières qu'elles rencontrent ; celles-ci au reste , & toutes viennent se placer auprès de leur souveraine. Elles paraissent si joyeuses , si satisfaites de la voir , qu'elles demeurent en repos autour d'elle , ne faisant ni mouvement , ni bruit. Elles la suivent lorsque je la fais avancer ou reculer , & vont auprès d'elle par-tout où je la place. Mon attachement pour la reine & le tendre égard que j'ai pour sa précieuse vie , me ferait souhaiter de posséder un autre secret ; je crains que le mien ne soit mis en usage par des mains mal-adroites , qui en tueront un grand nombre ; mais je n'en ai point d'autre que mon adresse ; une pratique longue & constante l'a tellement fortifiée , que je parviens à passer un fil de soie autour du corps de la reine sans la blesser ; il me sert à l'arrêter sur la partie de mon corps où je veux faire passer l'essaim. Quelquefois pour ce dernier objet je me fers d'un autre moyen , qui consiste à lui rogner les ailes d'un côté ; mais je n'en suis pas si bien le maître. Je terminerai ces détails , ajoute M. Thomas Wildman , par le mot de Furius Cresinus , qui , cité devant les Ediles pour répondre au peuple qui l'accusait de sortilege parce que ses champs portaient des moissons plus abondantes que les autres , se présenta

avec les instrumens de labourage , en disant :  
*Romains , voilà mes sortilèges. Je dirai : An-  
 glais , mon adresse est toute ma magie.*

---

III. *Jesuitisches Reich in Paraguay, &c. Le  
 royaume des jésuites au Paraguay, prouvé  
 par des documens originaux de la société  
 de Jésus. Par le P. IBAGNÈS, chassé de l'or-  
 dre des jésuites. Traduit de l'italien. A  
 Cologne, ou plutôt à Leipfick, 1774, in-8.*

BERNARD IBAGNÈS était un Espagnol, né à Vittoria, dans la province d'Alava. Il entra fort jeune dans l'ordre des jésuites, & en fut chassé. Il y rentra ensuite, & en fut chassé de nouveau, pour avoir avancé que l'ordre devait se soumettre aux volontés du roi d'Espagne, & acquiescer en particulier au traité de partage fait en 1750, au sujet des limites du Paraguay entre l'Espagne & le Portugal.

Le roi d'Espagne prit Ibagnès sous sa protection. Retiré à Madrid, cet ex-jésuite y écrivit l'histoire de ce qui s'était passé dans le Paraguay pendant le séjour qu'il y avait fait. Ce qui paraît dans cette traduction, n'est qu'une partie de l'ouvrage entier. Le traducteur italien assure qu'il a fidèlement rendu l'original espagnol. Cette version italienne fut imprimée à Lisbonne en 1770,

& c'est d'après elle qu'a été faite la traduction allemande que nous annonçons. Ce morceau fournit un supplément intéressant à l'histoire des jésuites au Paraguay, qui était nommé *la sainte province apostolique*. Voici en peu de mots ce que renferme ce volume.

Après que les jésuites, contre les règles de leur institut, se furent emparés des bénéfices au Paraguay, & qu'ensuite ils eurent usurpé le gouvernement séculier, ils donnerent à ce pays une forme de gouvernement, & en firent une espèce de royaume indépendant. Les revenus de leurs missions allaient au-delà d'un million d'écus; les dépenses ne montaient qu'à 20000, de sorte que le général de la société recevait le surplus, & avec cela un demi-million que produisaient les collèges & les autres instituts du Paraguay. Si un pays aussi pauvre que celui dont il est question ici, a fait entrer annuellement un million & demi d'écus dans les coffres de la société, que n'ont pas dû rapporter les riches provinces de l'Asie & de l'Amérique, & tous les couvens qu'elle avait en Europe !

On trouve ici des preuves de fait que le général des jésuites gouvernait le Paraguay en monarche, donnant des ordres absolus dans toutes les affaires civiles, criminelles,

dans celles de police & d'économie, & dans les militaires. Les nations voisines, tant les Espagnols & les Portugais, que les Sauvages, avaient reconnu l'indépendance de cet état.

Pour empêcher qu'il ne naquit des obstacles du sein même de leur ordre, les jésuites employaient les moyens les plus artificieux. Ils n'envoyaient au Paraguay que des religieux qui ne pussent ou ne voulussent pas approfondir la forme du gouvernement de cet état, dont ils faisaient le plus grand secret. Ils couvraient toutes les opérations politiques du voile de la dévotion, ne les faisant envisager que comme de simples missions, où il était uniquement question de l'établissement & de la propagation de l'évangile. Les relations qu'ils publiaient, ne roulaient que sur ces objets, & n'étaient remplies que des éloges donnés au zèle des missionnaires.

Il fallait aussi qu'ils prissent des précautions contre les naturels du pays, & ils en avaient pris de singulières. Ils leur avaient imposé le joug de la servitude la plus pesante. Ils exigeaient d'eux une soumission aveugle. Ce peuple était administré comme un couvent. Leur vie, uniforme & sûrement ennuyeuse, était une alternative de travail, de prières & de repos. On peut en voir des détails piquans dans le voyage de M. de Bou-

gainville autour du monde. Les jésuites interdifaient a leurs fujets ( car c'étoit des fujets fousmis aveuglément à leurs maîtres par la religion qu'ils leur prêchoient , & par le respect qu'inspiroient leurs lumieres supérieures aux leurs ) tout commerce avec les autres Indiens.

Il reftoit à fe mettre en garde contre les Espagnols , & les jésuites avoient multiplié les artifices pour leur donner une fauffe idée de ces miffions , & les empêcher d'envoyer fur les lieux pour en reconnoître l'état. Ils avoient gagné à la cour & dans le cabinet , des perfonnes du premier rang , pour répandre ces idées ; ils fe fervoient d'une langue inconnue pour entretenir leur correfpondance (\*), & ils avoient mis leurs forces militaires fur un pied respectable.

L'union étroite qui régnoit entre tous les membres de l'ordre , achevait d'affermir les fondemens de leur domination au Paraguay ;

---

(\*) Il n'est pas douteux que les jésuites ne se foient créé une langue particuliere pour leur correfpondance fecrete ; on a remarqué que le général & ceux qui font renfermés avec lui au château S. Ange lorsqu'on leur permettait de se voir , se servoient d'un langage inconnu à ceux qui les gardaient & à ceux qui les servoient. Cette remarque a fait qu'on les a enfermés plus étroitement , & qu'on ne les laiffe plus communiquer ensemble.

& si la Providence n'avait insensiblement tout acheminé dans ce siècle à la destruction de cet ordre, il est probable qu'il auroit joui encore long-tems de cet établissement, qui était un véritable phénomène politique.

Toutes les assertions contenues dans cet ouvrage, sont établies sur des faits, & confirmées par des documens auxquels on ne saurait refuser de la confiance. Cela ne peut qu'augmenter les idées qu'on se forme depuis long-tems des manœuvres & des intrigues des jésuites, sur-tout du despotisme de leur général, & du nombre prodigieux d'instrumens dont il pouvait disposer pour l'exécution de ses desseins.

Cette nouvelle relation du Paraguay differe essentiellement de toutes celles qui ont précédé; mais elle porte des marques de vérité, & la lecture en est intéressante.

*V. J. J. Ferbers beschreibung der quecksilber bergwerks, &c. Description des mines de vis argent d'Idria. Par M. FERBER. A Berlin, in 8.*

VOICI le troisieme ouvrage qui paraît de ce savant minéraliste, Suédois d'extraction. Le premier avait pour objet les minéraux d'Italie. Le second, ceux de la Bohême. Il s'agit à présent du vis-argent

qu'on trouve à Idria, que M. Ferber place dans la province dite *Mittelcrayn*, quoique cette ville appartienne plutôt au Frioul Autrichien.

Il existait déjà un écrit de M. Léopoli, autre minéralogiste distingué de *Hydrargiro Idriense*. M. Ferber s'est proposé de fournir des notions plus certaines & des détails plus exacts à cet égard. Il a séjourné à Idria un espace de tems suffisant pour bien examiner tout ce qui s'y fait relativement à la maniere de tirer le vif-argent des mines & de le préparer.

Idria est situé dans un vallon, entouré de hautes montagnes d'une terre calcaire, qui a pour base une ardoise argilleuse. C'est du sein de cette ardoise noirâtre, & non de la pierre à chaux, que l'on voit sourdre de riches veines de mercure, pour l'extraction duquel on a pratiqué des mines. De là vient que cette ardoise prend quelquefois feu, & jete une flamme assez forte. Dans les veines les plus riches, le quintal donne quelquefois 40 à 70 livres & même jusqu'à 80 de vif-argent. Tout celui que l'on retire, tant vierge que préparé, peut aller annuellement à 300000 livres pesant; & l'on pourrait pousser ce produit à 500000, si l'on ne voulait le maintenir à un certain prix qui diminuerait lorsqu'on le rendrait plus abondant. En

1770, dans une feule place de la mine de Breitenberg, on a trouvé 103 livres de mercure vierge,

Les mineurs d'Idria forment un corps de 504 hommes divisés en trois grandes compagnies, subdivisées en douze petites qui se relevent tous les quatre mois dans le travail, les uns descendant sous terre, & les autres revenant à la surface. Ceux qui sont employés à découvert, ont pour salaire 1 krutzer & demi (environ 1 s. 1 d. un onzième de France) pour chaque livre de vif-argent. L'opération de brûler ce métal, n'est autre chose qu'une distillation ordinaire, dans laquelle il se fait une déperdition de la substance, qui va de 7 à 9 pour cent : perte à laquelle on pourra remédier dans la suite, en perfectionnant le travail, & en donnant aux fourneaux une meilleure construction.

Du vif-argent qu'on tire d'Idria, se préparent en Hollande, & dans d'autres contrées, du cinabre & du sublimé corrosif, &c. qu'on rapporte ensuite dans les pays Autrichiens. M. Ferber s'étonne avec raison qu'on n'établisse pas des fabriques de ces matières à Idria même; & il croit qu'il ne ferait pas difficile de découvrir les secrets que les Hollandais emploient dans ces préparations, quoiqu'ils les cachent avec beaucoup de précautions.

Les mines d'Idria font fort anciennes ; mais on n'a aucun fait historique qui les concerne avant l'an 1570, où les Vénitiens s'emparèrent d'Idria, qu'on leur reprit bientôt après, & on y fit quelques fortifications propres à la mettre au moins à l'abri des surprises.

---

#### V. Annonce.

C. F. Schwan, libraire de la cour à Mannheim, vient d'imprimer un ouvrage tout à la fois curieux & intéressant pour les naturalistes, intitulé : *Natan. Jos. de Necker*, botan. seren. elect. historiogr. Palat. Ducat. Juliac. ac Berg. acad. scient. ac litter. Holland. Brabant. Normann. elector. Theod. Palat. Bavar, &c. focii, *Physiologia muscorum*, per examen analyticum de corporibus variis naturalibus inter se collatis continuitatem, proximamve animalis cum vegetabili concatenationem indicantibus. In-8° de 343 pages, avec une planche.

L'ouvrage est divisé en quatre sections, dont voici le contenu : *Sectio I.* Art. 1 : de propagatione atque fertilitate muscorum. Art. 2 : de generatione atque fertilitate polyporum aliorumque reptilium. Art. 3 : de generatione ac fertilitate perennantium. *Sectio II.* Art. 1 : de fabrica muscorum. Art. 2

de organismo polyporum aliorumque reptilium. Art. 3 : de organismo perennantium. *Seçtio III.* Art. 1 : de incremento atque nutritione muscorum. Art. 2 : de accretione ac nutritione polyporum aliorumque reptilium. Art. 3 : de incremento atque nutritione perennantium. *Seçtio IV.* Art. 1 : de sexualitate atque feminalitate muscorum. Art. 2 : de sexualitate & ovoitate polyporum aliorumque reptilium. Art. 3 : de sexualitate ac feminalitate perennantium. Art. 4 : de collatione variorum corporum naturalium.

Le tout est terminé par une conclusion dans laquelle l'auteur explique les conséquences qu'on doit tirer de ce qu'il a démontré dans l'ouvrage même.



---

 TROISIEME PARTIE.
 

---



---

 PIECES FUGITIVES.
 

---

 I. *Observation sur la chaleur des climats.*  
*Suite.*

UN savant géometre, M. l'abbé Boffut, à présent de l'académie des sciences, nous fait observer que dans la résolution des problèmes qui concernent le mouvement des planetes, on est obligé, après un certain tems, d'en changer un peu le lieu moyen, pour faire cadrer exactement les observations avec les tables; & en conséquence, on a douté s'il falloit attribuer ces légers altérations du mouvement moyen uniquement aux petites quantités négligées dans le calcul, ou s'il ne faudroit pas en rejeter une partie sur la résistance d'un milieu dans lequel nageraient les planetes. Ce doute parut assez fondé à l'académie des sciences, pour qu'elle en fit le sujet du prix de 1762; & la question énoncée fut: " Si les planetes se meuvent dans un milieu dont la résistance produise quelque effet sensible sur leur

mouvement. „ La piece ou mémoire que donna M. l'abbé Bossut, fut couronnée par l'académie; & ce jugement fait une autorité pour l'opinion que nous allons en extraire. L'auteur montre d'abord par les observations, que le mouvement moyen de la lune est accéléré, & que cette accélération dont tous les astronomes conviennent, est très-sensible; & il allegue diverses raisons qui prouvent qu'il ne faut pas chercher cette cause ailleurs que dans la résistance de l'éther. “ L'existence de la matiere éthérée, dans les espaces célestes, dit l'auteur, n'est pas douteuse; car quand même on refuseroit d'admettre autour du soleil une atmosphère à-peu-près pareille à celle qui environne la terre, il restera toujours dans les cieux le fluide qui forme la lumière. Or, il est impossible de concevoir qu'un fluide, quelque rare qu'on veuille le supposer, n'oppose pas quelque résistance au mouvement des corps qui le traversent, &c. D'après cette raison & quelques autres, l'auteur conclut que l'on ne peut pas douter que la résistance de l'éther n'altère le mouvement moyen de la lune, & par une suite nécessaire celui de la terre, puisque ces deux astres traversent les mêmes régions dans les espaces célestes.

Cette opinion de M. Bossut, que paraît

approuver l'académie des sciences , n'est au reste que l'explication du phénomène qui avait été reconnu par l'académie & par d'autres savans géometres. On trouve dans les Transactions philosophiques ( n° 493 ) une lettre de M: Euler , de l'académie de Berlin , dans laquelle il prouve , par des observations , que la terre s'approche insensiblement du soleil. Dans les mémoires de l'académie des sciences , année 1750 , il y a un mémoire de M. l'abbé de la Caille , qui détermine la plus grande équation du soleil , & au moyen de laquelle il détermine la longueur de l'année qu'il croit diminuer insensiblement. Ce savant astronome la croyoit en 1750 de 364 jours 5 heures 48 minutes 40 secondes ; au lieu qu'on la trouve plus longue lorsqu'on la cherche par la comparaison des observations anciennes ; observations qui marquent une différence notable , puisque , selon les observations de M. l'abbé de la Caille , l'apogée du soleil est plus avancé de dix à douze minutes que dans les tables de MM. Cassini & Halley ; & que l'époque de la longitude moyenne du soleil , déduite des calculs de M. l'abbé de la Caille , donne le lieu du soleil plus avancé de onze secondes que dans les tables de M. Cassini ; de vingt-cinq secondes que celles de Flamsteed , & de trente-six que dans les tables

de M. Halley. “ Cette différence considérable , dit M. l’abbé de la Caille , ne doit pas rendre suspects les élémens que j’ai trouvés , ni ceux de ces illustres astronomes ; car j’espère démontrer évidemment que la principale raison en est , que la grandeur de l’année solaire est à présent plus petite que celle qui a été employée par ces astronomes , &c. . D’après des témoignages aussi graves & aussi répétés , nous pouvons , je crois , faire quelque attention à celui de Plutarque , ou , pour mieux dire , des prêtres du temple de Jupiter Ammon , qui disaient que leur lampe , qui ne s’éteignait jamais , consumait moins d’huile d’année en année , & jugeaient de-là que les années devenaient successivement plus courtes ( *Plutarq. des oracles qui ont cessé* ). Ces prêtres pouvaient avoir observé la diminution des années par des observations astronomiques , & en avoir inféré la moindre consommation d’huile d’année en année ; mais quoi qu’il en soit , il en résulte toujours que la diminution de l’année solaire était dès-lors soupçonnée ; & il me semble que nos astronomes modernes ne nous en laissent plus douter.

C’est dans cette observation que je crois voir la solution de la difficulté , sur la différence du froid & de la chaleur des climats dans les différens tems. La terre étant an-

ciennement plus éloignée du soleil, il y avait bien moins de chaleur spécifique dans les hivers anciens, & de-là les grands froids dont parlent les historiens; mais, quant à l'été, où, par la même raison, la chaleur doit à présent être spécifiquement plus grande qu'elle n'était anciennement, & conséquemment donner plus de maturité aux fruits, il faut observer que la maturité dépend non-seulement de l'intensité de la chaleur, mais encore du tems où cette chaleur est appliquée: nos années diminuées ont rendu nos étés plus courts; & par-là dans les endroits froids où le raisin ne mûrit plus, il manque une continuation de chaleur qui y eût été nécessaire; & dans les endroits plus chauds où il reste encore assez de tems pour mûrir le raisin, il faut que la partie du tems qui a manqué par la briéveté des jours de l'été, se prenne sur les jours de l'automne, qui sont encore assez chauds pour achever la maturité: c'est ce qui fait que nous vendangeons encore dans l'endroit où j'habite, que je crois élevé sur le niveau de la mer de deux cents douze toises; & qu'on ne vendange plus dans les domaines que j'ai cités, & qui sont à trois cents dix toises, & où l'on vendangeoit il y a deux cents ans. Ainsi, pour répondre à la question, s'il y a à présent plus ou moins de chaleur qu'il y en avait ancien-

nement, je dirais qu'il y en a plus en qualité, & qu'il y en a moins en quantité.

---

II. *Réponse à l'épître à Ninon l'Enclos, par*  
M. DORAT.

NOUS avons transcrit l'épître de M. de Schovalo à Ninon de l'Enclos.\* Que l'auteur en soit Russe ou Français, elle n'en est pas moins charmante. Si elle vient réellement des bords de la Neva, elle était digne de venir de ceux du lac de Geneve. On vait des déclarations qui attestent qu'elle nous est arrivée de plus loin; nous laissons à nos lecteurs le soin de les apprécier, & ils sont bien les maîtres d'en croire ce qu'ils voudront. On a fait une réponse à cette épître; on ne fera pas fâché de la trouver ici; on y reconnaîtra aisément la touche brillante, élégante & facile de M. Dorat.

Quoi qu'en ait dit votre sot genre humain,  
Je tiens toujours à ma philosophie,  
J'en conviendrai, j'eus l'esprit libertin:  
Ce fut par choix, plus que par fantaisie;  
Et je voudrais en reprendre le train,  
Pour vous payer de votre apologie.

Mais le Léthé tempérant nos ardeurs,  
Nous investit de son onde mourante;

---

\* Journal de mai 1774.

Sous nos berceaux il verse les langueurs ;  
 Avec ses flots , c'est l'ennui qui serpente.  
 Vous le savez , une ombre ne peut rien ,  
 Que regretter l'amour & ses caresses ,  
 Ses premiers feux , l'heureux tems des faiblesses ,  
 Ce tems si court , que j'employai si bien !  
 Une ombre , hélas ! froidement immortelle ,  
 Au doux plaisir ne peut tendre les bras ,  
 Ne peut aimer , ni même être infidelle ;  
 Et l'impuissance est l'enfer d'ici-bas.

Causons du moins , & faisons connaissance.  
 Eh ! depuis quand vos arides glaçons  
 Aux jolis vers donnent-ils la naissance ?  
 Les ris , le goût , la gaité de la France ,  
 S'envolent-ils vers de froids horizons ?  
 Je me souviens ( c'est beaucoup sur ces rives )  
 Que , de mon tems , votre Czar créateur ,  
 Voulut polir vos ames inactives ,  
 Et détruisit pour être fondateur.  
 Guidés tous deux par l'amour des conquêtes ,  
 Moi , je tournais , & lui coupait des têtes ;  
 Rien n'est moins gai qu'un tel législateur.

Aux doctes sœurs il faut plus de clémence ,  
 Un sol , des mœurs , des climats tempérés ,  
 Et du repos & de la tolérance :  
 Le Knout sied mal à leurs loisirs sacrés.  
 Mais à présent le nord se civilise ,



L'infant fatal où la froideur commence ;  
Et je signais des billets de constance ,  
Pour mettre un prix à l'infidélité.

Jamais les rangs , les titres , l'opulence ,  
S'ils se trouvaient dépourvus d'agrémens ,  
Ne m'arrachaient la moindre préférence.  
Simple & modeste , Adonis est charmant ;  
J'aurais pour lui fait pencher la balance.  
A mon goût seul , je payais un tribut ;  
Fin , délicat , ayant par excellence  
Le ton qui plaît , Saint Evremont me plût ;  
J'aimai Chauvièu ; je dédaignai Chapelle :  
Convive heureux , l'un ne fut qu'amusant ,  
Et l'autre était ( ma mémoire est fidelle )  
Aussi frippon , mais plus intéressant.

Vous le voyez , j'expose ici ma vie ,  
Sans intérêt , sans faste & sans détours ;  
En la peignant , vous l'aviez embellie :  
Sans les farder , j'ai décrit mes amours ;  
Ce ton , ces mœurs , cette philosophie ,  
Fixaient chez moi le plus brillant concours :  
La liberté , le goût & la folie  
Semaient de fleurs le cercle de mes jours.  
Tandis qu'au nom de Louis dit le juste ,  
On gouvernait la France injustement ,  
Qu'on abusait d'un pouvoir très-auguste ,

Et que l'état s'écroulait sourdement,  
 Il est bien vrai, qu'au fein de la mollesse,  
 Des arts choisis, d'un paresseux loisir,  
 D'un calme doux & de la politesse,  
 Nous rédigeons un code pour jouir ;  
 Code avoué, même par la sagesse.  
 Le verre en main, on commentait Platon ;  
 L'instinct pour loi, des roses pour parure,  
 L'oubli des soins, le riant abandon  
 Nous retraçaient les dogmes d'Épicure ;  
 Et sur nos pas, l'indulgente raison  
 Venait chanter une hymne à la nature.

O ciel ! rends-moi ces jours voluptueux !  
 Si j'eusse été plus rigide & moins sage,  
 J'aurais osé porter plus haut mes vœux ;  
 Mais la faveur n'est qu'un exil pompeux ;  
 J'étois au port, & pour braver l'orage,  
 Trop de débris avaient frappé mes yeux.

Tendre victime, aimable la Vallière,  
 Qu'amour en pleurs suit encor aujourd'hui  
 Sous les cyprès de ce bois solitaire,  
 Quels noirs chagrins ont troublé ta carrière !  
 Que ton éclat s'est vite évanoui !  
 Aussi, pourquoi, trop douce & trop sincère,  
 T'avifais-tu d'aimer un roi pour lui ?  
 De cet abus tu vois quelle est la suite :

En y cédant , on se vcue à l'ennui.

Mais laissons là mon siecle pour le vôtre :  
 Est-on plus doux , plus sage , plus heureux ?  
 Cet âge-ci l'emporte-t-il sur l'autre ?  
 Les fots toujours ont-ils le fort pour eux ?  
 Fait-on des loix exprès pour les enfreindre ?  
 S'égorge-t-on , dans ce tems , comme au mien ?  
 Les rois encor se brouillent-ils pour rien ?  
 Et les bigots font-ils toujours à craindre ?  
 Peut-on penser , écrire impunément ?  
 Quel bien a fait votre encyclopédie ,  
 De vos progrès éternel monument ?  
 Vous apprend-elle à chérir la patrie ,  
 A devenir un plus sensible amant ,  
 Un fils plus tendre , à surmonter l'envie ,  
 A vous mieux battre , . . . à souter plus gâiment ?  
 Car les souters sont l'ame de la vie ,  
 Et sont les fruits d'un bon gouvernement.

Un mot encor : si vous voulez me plaîre ,  
 Dépêchez vite au vieux Anacréon ,  
 Qui fit Mérope & fut mon légataire ;  
 Envoyez-lui les vœux de Saint-Aulaire ,  
 De Charleval , du prier d'Oleron :  
 Dites-lui bien qu'on lui garde une place  
 Entre Lucien , Sophocle & Cicéron ;

Qu'on y lira ses vers si pleins de grace ,  
 Et qu'il fera couronné par Ninon.  
 Mes yeux ont vu cet astre à son aurore ;  
 J'ai vu bientôt son effor plus hardi ;  
 Ses derniers feux étincelent encore ,  
 Et son couchant ressemble à son midi.

Ah ! de ma part , consolez sa vieilleffe ,  
 Et mandez-lui qu'il a bien deviné ;  
 Qu'au tribunal de l'immense sagesse  
 Pécheur aimable est toujours pardonné ;  
 Qu'elle tolere un tant soit peu d'ivresse ;  
 Un vers malin , un couplet bien tourné ,  
 Et l'amour propre , & même une maîtresse ;  
 Que l'on peut rire , & qu'on n'est point damné .

---

### III. LETTRE *de* M. DE VOLTAIRE *à* un acadé- micien *de* ses amis.

Si on ne veut point croire dans Paris que  
 le jeune comte de Schmallo, chambelan de  
 l'impératrice de Russie, & président d'un  
 des bureaux de la législation, soit l'auteur  
 de l'épître à Ninon, c'est apparemment par  
 modestie. Car cette épître est peut-être ce qui

fait le plus d'honneur à notre nation. C'est une chose bien surprenante que , n'ayant été , je crois , que trois mois à Paris , il ait pris si bien ce que vous appelez le ton de la bonne compagnie ; qu'il l'ait perfectionné ; qu'il y ait ajouté l'élégance & la correction si inconnues à quelques seigneurs Français , qui n'ont pas daigné apprendre l'orthographe.

Monsieur de Schöno se fait déjà de très-jolis vers français , quand il était chez moi , il y a quelques années ; & nous avons eu depuis , dans des recueils , quelques pieces fugitives de lui , très-bien travaillées.

Il se trompe en disant que Chapelle

*A côté de Ninon fredonnait un refrain.*

Chapelle , qu'on a beaucoup trop loué , était bien loin de fredonner des chansons à côté de Ninon. Cet ivrogne , qui eut quelques faillies agréables , était son mortel ennemi , & fit contre elle des chansons assez grossières. En voici une :

Il ne faut pas qu'on s'étonne ,

Si par fois elle raisonne

De la sublime vertu

Dont Platon fut revêtu.

Car , à bien compter son âge ,

Elle doit avoir . . . . vécu

Avec ce grand personnage.

Ce n'est pas là le style de M. le comte de Schovalor. J'écris son nom comme nous le prononçons : car je ne saurais me faire aux doubles w, pour lesquels j'ai toujours eu la plus grande aversion, ainsi que pour le mot *françois*.

J'admire les gens qui m'attribuent cette épître : ils m'imputent de m'être donné des louanges qui sont pardonnables à l'amitié de M. de Schovalo, mais qui seraient assurément très-ridicules dans ma bouche.

J'ai lu par hasard des nouvelles à la main n<sup>o</sup> 25, dont l'auteur prétend que je me suis caché sous le nom de M. de Schovalo. Il pourrait dire aussi que je me cache tous les jours sous le nom du roi de Prusse, qui fait des choses non moins étonnantes en notre langue ; & sous celui de l'impératrice de Russie, qui écrit en prose comme son chambellan en vers. Les sadaises insipides, dont tant de petits welches nous inondent, croyant être de vrais français, sont bien loin d'égaliser les chef-d'œuvres étrangers dont je vous parle. C'est que ces petits welches n'ont que des mots dans la tête, & que ces génies du nord pensent solidement.

J'emploie le double w pour les welches : il faut être barbare avec eux.

Les mêmes écrivains de nouvelles & d'inutilités m'imputent une lettre d'un ecclé-

fiastique sur les jésuites, & je ne fais quel Taureau blanc. Je vous assure que je ne me mêle point des jésuites. Je suis comme le pape, je les ai pour jamais abandonnés, excepté pere Adam, que j'ai toujours chez moi. A l'égard des taureaux blancs ou noirs, je ne connais que ceux que j'éleve dans mes étables, & avec lesquels je laboure. Il y a soixante ans que je suis calomnié; & je m'en console dans ma chaumière, en pratiquant *quid faciat letas segetes*. J'ai sur-tout *latum animum*, malgré la cabale qui croit m'affliger, & dont je me moquerai tant que j'aurai un souffle de vie, &c.

IV. *Epître de M. Dorat à ceux qui lui attribuent l'epître à Margot.*

A MARGOT l'on me fait écrire !

Fort bien, mes honnêtes amis !

Je le vois, vous aimez à rire,

Et cela doit être permis ;

Mais sous le voile heureux des ris,

Est caché le trait qui déchire ;

Et m'imputer de tels écrits,

C'est raffiner sur la satire.

Autrefois, trop gaiment, dit-on,

Dans mes scandaleux opuscules,

J'ai chanté Rosire & Clairon ;  
Alors j'avais peu de scrupules :  
J'ai grondé sur un autre ton  
Le philosophique jargon ,  
Et nos amours-propres crédules ,  
Se heurtant dans leur tourbillon ,  
Et tous nos charmans ridicules  
Dans ce siècle de la raison.

J'ai même , au gré de ma folie ,  
D'encens présenté quelques grains  
A d'assez profanes lutins ,  
Connaissant l'emploi de la vie ,  
Et presque bonne compagnie ,  
A force de goûts libertins.

J'ai narré leurs historiettes ;  
Dans les annales des boudoirs ,  
J'ai consigné leurs amourettes ;  
J'ai conté dans des vers bien noirs  
Les jolis tours de nos coquettes ;  
J'ai peint plus d'un illustre sot ,  
Tout fier du succès des toilettes ;  
Mais le vilain nom de Margot  
Ne fut jamais sur mes tablettes.

Sans doute , aux immenses atours

De quelqu'altesse douairiere ,  
 Ainsi que Bernard , on préfere  
 L'étroit corset , les jupons courts .  
 D'une agile & simple bergere ,  
 Croissant sous l'aile des amours ,  
 N'ayant pour dot que l'art de plaire ,  
 Et la fraicheur de ses beaux jours ,  
 Mais de Margot que peut-on faire ?  
 Par qui ce nom fut-il cité ?  
 Et dans quel bosquet de Cythere  
 Sera-t-il jamais répété ?  
 Loin de moi les goûts qu'il faut taire !  
 Je veux pouvoir avec fierté  
 Avouer celle qui m'est chere ,  
 L'offrir en déesse à la terre ,  
 Dresser un trône à sa beauté ,  
 Et semer de fleurs la fougere  
 Où lui fournit la volupté . . .

Mais , dis-tu , Margot est divine ;  
 L'amour même arrangea ses traits ;  
 Eh ! nomme-la Flore ou Corine ;  
 Puis nous croirons à tes portraits .  
 Pourquoi flétris-tu ses attraits ,  
 En persifflant son origine ?

Du législateur de Paphos  
 Apprends, apprends cet art suprême,  
 D'alléger encor ses pinceaux,  
 Quand on veut peindre ce qu'on aime,  
 Que dis-je ? ris de mes leçons ;  
 Applaudis-toi de ton délire ;  
 Ta maîtresse ne fait pas lire ;  
 C'est un bonheur pour tes chansons.  
 Quoi qu'il en soit, bel anonyme,  
 Ta roturière déité,  
 Malgré tes chants & ton estime,  
 Flatte fort peu ma vanité :  
 Jouis en paix de ta victoire ;  
 Heureux amant, garde ton lot.  
 De grand cœur je te rends ta gloire,  
 Tes vers, ta muse, & ta Margot.

---

V. *ELOGE de LOUIS XV, prononcé dans  
une académie le 25 mai 1774.*

MESSIEURS, je ne viens point ici, au mi-  
 lieu d'une pompe lugubre & éclatante, mê-  
 ler la vanité d'un discours étudié à toutes  
 ces vanités établies pour faire illusion aux  
 vivans, sous le spécieux prétexte de la  
 gloire des morts.

Notre assemblée n'est point une de ces cé-

rémonies fastueuses, inventées pour séduire les yeux & les oreilles. Mon discours doit être simple & vrai, comme l'était le monarque dont nous déplorons la perte.

Quand la grande éloquence commença & finit dans le siècle de LOUIS XIV, les oraisons funebres prononcées par les Bossuet & par les Fléchiers subjuguèrent la France étonnée. Elles étaient les seuls ornemens qu'on remarquât au milieu de ces superbes appareils funéraires. On était transporté de ce nouveau genre; il a diminué de prix dès qu'il est devenu commun.

Aujourd'hui que la recherche du vrai en tout genre est devenue la passion dominante des hommes, ce fard des déclamations, si imposant autrefois, a perdu son éclat. Nous sommes heureusement réduits, sur-tout dans ces assemblées secrètes, à suivre la méthode inventée par l'ingénieux Fontenelle, & perfectionnée par le marquis de Condorcet: méthode qui consiste à faire plutôt le précis de la vie d'un homme que son éloge; à ne le louer que par les faits, à raconter sans emphase les services qu'il a rendus; à laisser voir sans malignité les faiblesses inséparables de la nature humaine; à ne chercher enfin pour toute éloquence que des vérités utiles. Les hommes ne se dégoûteront jamais de ce genre, parce qu'il ressemble à celui de l'histoire.

C'était l'usage de ces anciens peuples si renommés, qui jugeaient les rois après leur mort, & qui par-là enseignèrent la justice à la terre. De tels discours funebres peuvent avoir sur l'histoire même un grand avantage, celui de ne recueillir aucune de ces fables secretes que la méchanceté ou la seule envie de parler débite sur un prince de son vivant, que l'erreur populaire accrédite, & qu'au bout de quelques années les historiens adoptent en se trompant eux-mêmes & en trompant la postérité.

Si on osait être sage, des discours de ce genre seraient d'une utilité bien plus grande encore. Car, également éloignés de la flaterie & de la satire, ils seraient la leçon de ceux dont un jour on doit faire l'oraison funebre. Ce qu'un homme éclairé & juste prononcerait sur un roi, devant son successeur & devant la nation, ferait une impression cent fois plus forte & plus durable que tous ces discours d'ostentation, qui ne sont plus regardés que comme une partie des cérémonies qui passent en un jour.

Nous n'avons rien à dire du premier âge de LOUIS XV : presque toutes les enfances comme toutes les décrépitudes se ressemblent; les premières donnent toujours quelque espérance que les secondes ôtent entièrement. Son caractère était doux & facile, &

P'on a remarqué que dans toute sa vie il ne montra aucun emportement. Ce qu'il apprit le mieux dans sa première jeunesse, fut la géographie ; science la plus utile à un roi, soit en guerre, soit en paix. Il fit même imprimer au Louvre un petit livre *de la géographie par le cours des fleuves*, qu'il composa en partie sur les leçons de M. de Lisle, & dont on tira cinquante exemplaires. C'est cette étude qui le déterminâ depuis à faire lever des cartes topographiques de toute la France : ouvrage immense, où l'on n'a trouvé presque rien d'omis, ni d'inexact.

Ce goût pour la géographie le conduisit naturellement à quelques connaissances de l'astronomie, & à un peu d'histoire naturelle.

Son jugement en toutes choses était juste ; mais cette douce facilité de caractère dont nous avons parlé, le porta toujours à préférer l'opinion des autres à la sienne.

C'est par cette condescendance qu'il se résolut à la guerre de 1741, malgré le cardinal de Fleury qui s'y opposait. Car des personnes qui avaient alors plus de crédit sur son esprit que son ministre même, l'entraînèrent lui & ce ministre dans cette entreprise qui fut heureuse en Flandres & malheureuse par-tout ailleurs. Ainsi LOUIS XV fit la guerre sans être ambitieux, & donna deux batailles sans être emporté par cette ardeur.

qui naît de la fougue du tempérament, & que la faiblesse humaine a nommée héroïque.

Son ame était toujours tranquille. Elle le fut même lorsqu'en 1744 il courut à la tête de son armée délivrer l'Alsace inondée d'ennemis. Ce fut alors qu'étant tombé malade à Metz & prêt de mourir, il reçut de ses peuples ce surnom si flatteur de *Bien-aimé*. Un ne lui fut point donné en cérémonie & par des actes authentiques, comme le surnom de *Grand* fut décerné à LOUIS XIV par l'hôtel-de-ville en 1680. L'enthousiasme des Parisiens cherchait un titre qui exprimât sa tendresse pour son roi. Un homme de la populace cria, *Louis le Bien-aimé*. Bientôt cinq cent mille voix le répétèrent; tous les calendriers, tous les papiers publics furent ornés de ce nom. L'amour l'avait donné; & l'usage le conserva dans les tems orageux, où ces mêmes Parisiens que l'Europe accuse de légèreté, semblerent démentir pour quelques jours les témoignages de leur tendresse.

Il mérita cet amour sans doute, lorsque pour tout fruit de ses conquêtes en Flandres, il demandait la paix à la vertueuse Marie-Thérèse. On est dit qu'il pressentait les obligations que la France aurait un jour à cette Souveraine. Il ne pouvait assez acheter le présent inestimable qu'elle nous a fait, & dont nous jouissons aujourd'hui.

Si même la guerre la plus juste est toujours funeste aux nations, celle qu'on faisait à la légitime héritière de tant de Césars n'en faisait que davantage au cœur de LOUIS XV. Il voyait qu'elle n'était pas fondée sur cette justice évidente dont il avait les principes dans le fond de son ame. C'est cette justice si rare, qui peut seule justifier la guerre aux yeux des sages.

Sa déférence pour les sentimens d'autrui lui fit encor entreprendre la guerre de 1756, qui fut bien plus malheureuse que la première. La France y perdit beaucoup de sang, encore plus de trésors, tout le Canada, son commerce de l'Inde, son crédit dans l'Europe; & il a fallu que la nation, toujours industrieuse, toujours agissante, travaillât douze années entières pour réparer à peine une partie de ces breches immenses.

Tant de malheurs n'altérèrent point l'ame du monarque. Les hommes placés dans un rang éminent veulent tous paraître inébranlables, ils affectent le calme au milieu du trouble: mais LOUIS XV n'affectait rien; il ne cherchait point la tranquillité, il la trouvait dans son caractère. Ce serait le plus précieux don de la nature, s'il pouvait toujours être joint à l'activité.

Son ame ne se démentit pas même dans cette horrible & incroyable aventure d'un

fanatique de la lie du peuple, qui osa porter la main sur sa personne sacrée. Et après les premiers momens donnés à l'incertitude des suites, il fut aussi serein que s'il n'avait point été blessé.

Cette égalité d'âme, cette simplicité, il la mettait dans toutes ses actions, dans le service auprès de sa personne, dans les ordres qu'il donnait pour ces ouvrages publics admirables, dont tout autre aurait voulu tirer quelque gloire avec justice. En cela son caractère était l'opposé de celui de LOUIS XIV son prédécesseur.

C'est sur quoi l'on a demandé souvent, s'il est à désirer qu'un roi recherche la gloire, ou qu'il soit indifférent pour elle. Peut-être cette indifférence si louable ôte quelquefois à l'âme un peu d'énergie. Peut-être empêcha-t-elle assez long-tems LOUIS XV de se faire valoir lui-même en faisant à des officiers blessés pour son service, cet accueil prévenant qui console la nature humaine & qui est leur première récompense. Mais ce n'était qu'un défaut, d'attention, ce n'était point un vice de son cœur. C'en serait un, s'il était l'effet de la dureté.

Cette dureté ne peut lui être imputée, puisque tous ses domestiques avouent qu'on ne vit jamais un maître plus indulgent, & que tous ceux qui ont travaillé sous ses ordres

se louent de son affabilité. On ne peut pas être toujours roi, on ferait trop à plaindre ; il faut être homme, il faut entrer dans tous les devoirs de la vie civile, & LOUIS XV y entrait, sans que ce fût pour lui une gêne & un dehors emprunté.

Il est vrai que, quand un monarque admet ses courtisans dans sa familiarité, il ne faut jamais que le roi se venge des petits torts qu'on peut avoir avec l'homme. On s'est plaint que LOUIS XV a fait trop sentir quelquefois qu'on avait offensé le trône quand on n'avait blessé que quelques devoirs établis dans la société. Un roi ne doit point punir ce que la loi ne punirait pas. Autrement il faudrait se dérober à tous les rois, comme à des êtres trop élevés au-dessus de l'espèce humaine, & trop dangereux pour elle ; ils se verraient condamnés à n'être que maîtres, & à ne jouir jamais des faibles consolations qu'on peut goûter dans cette vie passagère.

On s'est étonné que dans sa vie toujours uniforme il ait si souvent changé de ministres ; on en murmurait, on sentait que les affaires en pouvaient souffrir, que rarement le ministre qui succède suit les vues de celui qui est déplacé, qu'il est dangereux de changer de médecins, & qu'il est triste de changer d'amis. On ne pouvait concevoir comment une ame toujours sereine pouvait dans

un repos inaltérable consentir à tant de vicissitudes. C'était le dangereux effet du principe le plus estimable, de cette défiance de lui-même, de cette condescendance aux volontés des personnes qui avaient moins de lumières & d'expérience que lui, enfin de cette même égalité d'une ame paisible, à laquelle ces grands bouleversemens ne coûtaient point d'efforts. Tout tenait à cette première cause. Il lui était égal d'ordonner un monument digne des Augustes & des Trajans, ou l'appartement le plus modeste. Son imagination ne lui présentait pas d'abord les grandes choses, mais son jugement les saisissait dès qu'on les lui proposait.

C'est ainsi qu'il fit ce grand établissement de l'école militaire; ressource si utile de la noblesse, inventée par un homme qui n'était pas noble, & qui sera au-dessus des titres dans la postérité. C'est enfin de ce même principe que dépendirent sa vie publique & sa vie privée. Sans être tendre & affectueux, il était bon mari, bon père, bon maître, & même ami autant que peut l'être un roi.

C'est sur-tout à cette sérénité qu'il faut rendre grace de ce qu'il ne fut point persécuteur. Il ne fonda point l'opinion des hommes pour les condamner. Il ne rechercha point des fautes obscures pour les mettre au grand jour, & pour se faire un cruel mérite

de les punir. Long-tems fatigué par des querelles scholastiques qui troublaient avant lui le royaume, & par ces divisions entre la magistrature & quelques portions du clergé, il voulut toujours donner aux disputans, cette même paix qui était dans son cœur.

Il savait que dans un état où les maximes ont changé, & où les anciens abus sont demeurés, il est nécessaire quelquefois de jeter un voile sur ces abus accrédités par le tems; qu'il est des maux qu'on ne peut guérir, & qu'alors tout ce que l'art peut procurer de soulagement aux hommes est de les faire vivre avec leurs infirmités.

Ne se point émouvoir & savoir attendre, ont donc été les deux pivots de sa conduite. Il a conservé cette imperturbabilité jusques dans l'affreuse maladie qui l'a enlevé à la France, ne marquant ni faiblesse, ni crainte, ni impatience, ni vains regrets, ni désespoir; remplissant des devoirs lugubres avec sa simplicité ordinaire; & dans les tourmens douloureux qu'il éprouvait, il a fini comme par un sommeil paisible, se consolant dans l'idée qu'il laissait des enfans dont on espérait tout.

Sa mémoire nous sera chère, parce que son cœur était bon. La France lui aura une obligation éternelle d'avoir aboli la vénalité de la magistrature, & d'avoir délivré tant d'in-

fortunés habitans de nos provinces ; de la nécessité d'aller achever leur ruine dans une capitale où l'on ignore presque toujours nos coutumes. Un jour viendra que toutes ces coutumes si différentes seront rendues uniformes , & qu'on fera vivre sous les mêmes loix les citoyens de la même patrie. Les abus invétérés ne se corrigent qu'avec le tems. Chaque roi dont descendait LOUIS XV a fait du bien. HENRI IV, que nous bénissons , a commencé. LOUIS XIII par son grand ministre a bien mérité quelquefois de la France. LOUIS XIV a fait par lui-même de très-grandes choses. Ce que LOUIS XV a établi , ce qu'il a détruit , exige notre reconnaissance. Nous attendrions une félicité entière de son successeur , si elle était au pouvoir des hommes.

( Comme l'orateur , bien moins orateur que citoyen , prononçait ces paroles , arriva la nouvelle , que les trois princesses filles du feu roi étaient attaquées de la petite vérole. Alors il continua ainsi : )

Messieurs , à nos douloureux regrets succèdent les plus cruelles alarmes ; nous pleurons , & nous tremblons ; la France doit être en larmes & en prières ; mais que peuvent les vœux des faibles mortels ! On a invoqué

en peu de tems la patronne de Paris pour les jours du dernier Dauphin, pour son épouse, pour sa mere, enfin pour le feu roi : Dieu n'a point changé ses décrets éternels, Puisse sa providence ineffable avoir ordonné que l'art vienne heureusement combattre les maux dont la nature accable sans cesse le genre humain ! Que l'inoculation nous assure la conservation de notre nouveau roi, de nos princes & de nos princesses. Que les exemples de tant de souverains les encouragent à sauver leur vie par une épreuve qui est immanquable quand elle est faite sur un corps bien disposé. Il ne s'agit plus ici d'achever l'éloge du feu roi, il s'agit que son successeur vive. L'inoculation nous paraît fait téméraire avant les exemples courageux qu'ont donnés M. le duc d'Orléans, le duc de Parme, les rois de Suede, de Dannemark, l'Impératrice Reine, l'Impératrice de Russie. Maintenant il serait téméraire de ne la pas employer. C'est notre malheur que les vérités & les découvertes en tout genre, essuient long-tems parmi nous des contradictions ; mais quand un intérêt si cher parle, les contradictions doivent se taire.

---

VI. *A tous les penseurs salut. Par Mme la comtesse de B... In 8° de 28 p. A Paris, 1774.*

“ Nous autres femmes, dit Mme la com-

tesse de B. . . , le ciel ne nous fit point naître pour régenter les humains , mais pour les adoucir , leur plaire , leur donner , non des préceptes , non des volumes , mais des jours de bonheur ; mais des exemples de vertu. Au tems de l'âge d'or , on ne vouloit que cela. Notre siècle est exigeant ; il veut davantage , & nous sommes mal avec lui . . .

“ Voir bien , agir mieux ; petits détails bons pour des femmes ! Elles font ce qu'elles doivent ; demandez leur pourquoi ; elles n'en rendent compte qu'à elles ; cependant , on dit qu'elles ont des prétentions , comme si l'on pouvait avoir une existence ; quand on disserte peu ; qu'on n'entend pas un mot de latin , & qu'on n'écrit qu'à ses amis . . . ”

“ Avec ces façons-là , tout ce qu'on a reçu de la nature est perdu pour la société. L'embellir , la rendre meilleure , bagatelle. La société n'a besoin que d'être éclairée , & l'on conçoit bien que cela nous passe . . . ”

“ Vos passions vous dominent , dit-elle aux hommes ; cela est mal : nous régnerons sur les nôtres ; quelle folie ! . . . Ce n'est pas la crainte , c'est le devoir qui nous soumet . . . Votre honneur est d'enfoncer le fer dans le sein d'un ami qu'un moment d'humeur égare ; vous le privez de la vie , sinon sans remords , du moins sans honte . . . ”

“ Qu'un malheureux ait mérité la mort ,

nous détestons le crime, sans rougir nos mains dans le sang du coupable ; chez vous, c'est à foi seulement qu'on ne fait pas justice... Vous possédez l'orgueil du bien ; nous n'en avons que l'amour : vous avez créé le mot de *bienfaisance* ; nous n'aurions jamais eu cet esprit-là... Et l'énergie de l'ame n'est rien près celle de l'expression. Demandez plutôt aux Quarante. „

„ Encore si nous avions de l'esprit sans qu'il y parût, on nous passerait quelque chose ; mais nous nous avisons de mettre en valeur les dons de la nature : elle ne comptait pas là-dessus ; elle nous abandonnera, & puis nous disputerons, nous nous battons, nous serons bien intolérantes, bien obstinées, bien vaines, des *manieres* d'homme enfin ; le beau plaisir ! Une femme raisonnable doit persiffler, médire, causer avec son médecin, instruire son perroquet, & se coesfer avec goût... A l'égard de ses occupations, on lui permettra d'économiser, afin que les demoiselles d'opéra achètent des diamans, & se bâtissent des palais. „

Mme la comtesse de B... feint ensuite qu'elle s'est trouvée avec des femmes fort jolies, très-instruites, infiniment aimables, & qui n'affectaient rien, pas même la modestie. Un homme d'esprit arrive dans la même maison. C'étoit le lundi gras. Les

dames devoient aller au bal ; cela donne des idées justes , dit-elle , & nous convenions de la prééminence de l'autre sexe.

Voilà ce monsieur , continue-t-elle , qui prétend le contraire. . . Il n'aime point le bal ; il tient à ses erreurs en tout sens. Il accuse les hommes de tous les défauts des femmes ; & cette déclamation dont nous ne donnerons que la fin , ne contient guere que ce qu'on a dit plus d'une fois sur cette matiere. L'être-suprême , dit-il , en terminant son apologie des femmes , donna une compagne à l'homme ; il se plut à l'embellir , & ce fut le présent d'un dieu. Il ne dit point : *Je te livre une esclave ; tu ne pourrois la mériter , je te promets de l'affervir.* Il dit , *je t'associe une créature digne de moi ; je n'ai plus rien à faire pour ton bonheur , ni même pour ma gloire. . .* & il ne fit plus rien.

Ce panégyriste , qui devait paraître très-aimable aux dames , s'échappa à l'arrivée d'une prude à coëffè , accompagnée d'un pédant , qu'elle appella son bel esprit. Ces nouveaux personnages font la contre-partie du galant homme qui vient de sortir. La prude commence par déchirer les femmes d'aujourd'hui , qui ont des loges à tous les spectacles , des maîtres de langue , des éventails anglais , & qui n'ont point de mœurs. . . La maîtresse de la maison la ramene à l'objet  
de

de la conversation... Il s'agissait, lui dit-elle, de résoudre si les hommes ne nous doivent que des chaînes.

“Fussent-elles de fer, reprend la première, s'en plaindre serait un attentat. Les réflexions nous sont interdites: obéissance aveugle, voilà ce que nous devons à nos maîtres. (J'ai vu qu'elle battait le sien, interrompt l'historienne.) Le pédant prend bientôt la parole... Il fit des citations, dit la comtesse de B..., nous attribua toutes les sottises des hommes; cela fut long, &c. Le Trissotin fait ensuite une critique très-raisonnée des ouvrages les plus applaudis...; il nous confia, dit-elle, qu'il allait donner un traité méthodique où il ne manquerait pas de prouver qu'on ne savait plus écrire qu'à la Chine; qu'on valait mieux à Pékin qu'à Paris; que les grands hommes ne limitaient pas leurs affections; que leur sensibilité embrassait les quatre parties du monde; qu'on devait être amant de l'humanité, censeur de sa nation, & citoyen de l'univers.,,

Une jolie femme, déjà habillée en marmotte, interrompt le pédant. “Vous êtes Français, lui dit-elle; on ne s'en doute pas... Je crois que vous avez dit de belles choses; mais elles m'ont déplu. Où prenez-vous que votre sexe a la prépondérance?... Ayez un cœur; vous disserterez moins, vous jugerez

mieux, & vous persuaderez comme nous. . . Remplir ses devoirs & les aimer, c'est la philosophie mise en action, c'est la seule. Être citoyenne, épouse, mère tendre, amie, vraie, fille respectueuse & sensible, telle est notre frivolité. „

De bonne foi, est-ce bien-là le portrait d'un grand nombre de femmes de Paris? & l'ingénieuse avocate de son sexe ne l'embellit-elle pas un peu? Tel est le sort de toutes ces disputes où l'on se fait, à son gré, des objets de culte ou de haine; ce modele n'est pas toujours sous les yeux, & l'on manque la nature & le vrai. Mais reprenons le discours de la jolie marmotte. "Vous, messieurs, dit-elle au pédant, vous rendez à la sagesse un culte de mots. . . Vous m'impatientez avec votre humanité prise en total; vous généralisez les choses, pour vous dispenser des soins. . . Je ne vous ressemble point. Les lieux qui m'ont vu naître, l'air que respirent mes amis & le spectacle de leur bonheur, voilà ce qui m'est cher. „

Après cette seconde conversation, les dames vont au bal. . . La jolie marmotte, dit Mme la comtesse, ne s'étonnait de rien. Nous dansons mieux que lui, dit-elle, & nous regnons aussi bien. En Allemagne, on fait tout cela; en Angleterre, on s'en souvient. -- Et leurs grands livres? -- nous les jugeons;

leurs systêmes sont très-beaux ; je ne m'en soucie point ; il ne me plaît point d'être une machine.

L'historienne, après cela, se sépare de son joli masque, & réfléchit sur tout ce qu'elle a entendu. Je commençais à croire ; dit-elle, que la raison, l'esprit & le courage pourraient fort bien n'avoir point de sexe... Sans l'homme sensible qui nous avait défendues, j'allais me révolter contre l'orgueil de tous ; j'allais penser, je ne le dissimulerai pas, que les femmes président au conseil, au sénat, à l'armée, à Constantinople, où on les enferme, aux assemblées des savans, où l'on n'a garde de les recevoir ; partout en un mot, partout, comme la divinité, & comme elle sans être apperçues. Combien je m'abusais ! j'en rougis. . . Ils ne sont plus ces tems d'ignorance où l'on admirait les Romaines, les Spartiates, les Françaises, où l'on se trouvait de l'héroïsme, des qualités & des vertus. La poésie, la peinture, la musique, disait-on, nous devaient leur origine ; la philosophie, ses modèles, & le rêve de la vie tout son charme. La chevalerie augmenta notre réputation. Les vainqueurs du monde recevaient nos loix, connoissaient la fidélité, partageaient l'innocence. L'amour était un dieu ; il formait des héros ; nous étions l'ame des nations ; les hommes étonnaient l'univers.

“ Aujourd’hui, on le décompose, ajoute-t-elle, on l’analyse; on nous y compte pour rien, & l’on nous fait justice... Aussi, depuis qu’on ne croit pas même à nous, regardez, tout va au mieux. Le monde est rempli d’esprits forts & de caractères faibles. On n’a plus que la conviction de son mérite; on calcule; on ne tient qu’à soi; on est l’amant de toutes les femmes; on ne porte pas, comme autrefois, les couleurs d’une seule; & vivent les arlequins! ils font rire.”

Voilà, comme il paraît, Mme la comtesse de B... , revenue à sa tournure d’esprit favorite, à la raillerie fine & plaisante. On ne m’accusera pas, dit-elle en finissant, d’avoir épargné mon sexe... Je lui ai prouvé que la subordination est son partage; je n’ai su le contraire qu’un seul moment. Cette petite marmotte prêchait au bal: cela m’avait séduite. Je conviens qu’elle ne disait que des faits, & qu’on l’entendait tout de suite: je n’y songeais pas alors; mon illusion me plaisait; je l’appuyais sur ce que les femmes s’aiment, à peu près, comme les beaux esprits. D’où vient, me disais-je, que nous n’atteindrions qu’à une seule de leurs perfections? Mais encore une fois, j’ai rencontré un être qui fait valoir nos droits, ignore les siens, les a tous: j’accorde à son sexe la gloire de nous surpasser, lorsqu’il pourra,

comme lui , & quelques hommes que je con-  
nais , nous instruire , nous intéresser & nous  
plaître. Sans ce petit nombre , j'aurais dansé,  
dormi & rêvé , je m'éveille. „

Si Mme la comtesse de B... n'a ni dormi ,  
ni rêvé , pourquoi s'éveille-t-elle ? Nous en  
conviendrons ; il y a dans cette bagatelle ,  
piquante à beaucoup d'égards , quelques dis-  
parates , quelques incohérences ; peut-être  
est-il difficile de saisir l'idée qui en doit res-  
ter ; mais il n'est pas aisé , sur une matière  
si souvent traitée , de mettre en général plus  
de gaieté , de légèreté , & de ce ton du mon-  
de qui assaisonne avec grâce la lecture d'un  
quart d'heure ; l'homme raisonnable & le pé-  
dant ont un peu l'air d'être de raison , ainsi  
que la marmotte ; mais tout cela donne à la  
brochure un ton pittoresque & dramatique  
qui fait plaisir. On ne peut qu'encourager  
Mme la comtesse de B... à fixer quelquefois  
sur le papier une partie de l'esprit qu'elle  
prodigue dans la société.

---

VII. *Réponse d'un jeune penseur à Mme la  
comtesse de B... , ou épître sur les femmes.*

Qu'r ? Nous ? Refuser la raison  
A celles qui tournent nos têtes ,  
Et qui , dans leur belle saison ,  
Comptent leurs jours par leurs conquêtes !

Laissons à quelque jeune fat  
 Un paradoxe ridicule ;  
 Ton esprit fin & délicat  
 Fait bien mentir ton opusculé,  
 Qui ne l'est que par le format.  
 Sans doute, tu connais l'histoire  
 De ce peuple de fous charmans,  
 Braves guerriers, légers amans,  
 Guidés par l'amour & la gloire,  
 A nos Français si ressemblans :  
 Eh bien ! chez la belle Aspasia,  
 Dont tu possèdes le génie,  
 Socrate pourtant, que l'envie  
 A fait expirer sous ses coups,  
 Socrate passa dans sa vie  
 Pour le plus sage de ces fous.

De mon sexe philosophique,  
 Oui, votre sexe est le rival ;  
 Oui, j'admire en vous le moral ;  
 Mais je goûte assez le physique.  
 Comme un autre je fais priser  
 Les vers charmans de nos Corinnes,  
 Mais je préfère. . . . .

J'ai la jadis certain auteur ,  
Penseur froid & mélancolique ,  
Qui vous refuse une ame , un cœur.  
Même en admettant sa logique ,  
Vous feriez , à n'en pas douter ,  
Un chef-d'œuvre de mécanique ,  
Qu'un dieu seul pouvait inventer.

Mais que de présens la nature  
Vous a faits pour nous enchaîner !  
Loin de moi l'art de les orner  
Par une frivole imposture.  
Laiſſons à Vénus sa ceinture ,  
Vieux trésor du bel Adonis ;  
Laiſſons à Flore sa parure ,  
Laiſſons-lui ses roses , ses lis ,  
Que le tems n'a jamais flétris ,  
Quoiqu'ils soient nés avec le monde.  
À l'Aurore qui sort de l'onde ,  
Laiſſons ses éternels rubis.  
Fuyez , peintures rebattues ;  
Pour faire place aux vérités ;  
Et vous , mes seules déités ;  
Venez : aux mortels enchantés  
Je veux offrir vos graces nues. . .

Mais , sur votre front irrité ,  
 Quel rouge soudain est monté ?  
 Déjà votre pudeur s'alarme ,  
 Vous craignez ma témérité ;  
 Ah ! voilà votre plus doux charme ;  
 La pudeur vaut bien la beauté.  
 Oui , qui , je saurai me contraindre ;  
 Quel délire allait m'égarer !  
 Infortuné ! Je voulais peindre  
 Tout ce qu'on ne doit qu'adorer.  
 Et puis , pour bien rendre une belle ,  
 En vain , sur le marbre infidelle ,  
 S'épuise l'art de Phidias.

. . . . .  
 Vous pouvez bien nous pardonner  
 D'avoir sur vous un triste empire ;  
 Eh ! que dis-je ? Pour dominer ,  
 Un seul regard peut vous suffire ,  
 Vaincre chez nous n'est que séduire :  
 Mais attendrir c'est gouverner.

Sans vous connaître , on vous desire ;  
 Un charme vers vous nous attire ,  
 Qui nous défend d'examiner.  
 Vos rigueurs ou votre sourire ,

Ainsi qu'il vous plaît d'ordonner ,  
Font le bonheur ou le martyre :  
Que faut-il de plus pour régner ?  
Le sage que le monde admire ,  
Près de vous vient déraisonner :  
A vos pieds le barbon soupire ;  
L'enfant des arts y met sa lyre ,  
Le héros ses sanglans lauriers ,  
Les fiers sultans leur cimenterre ,  
Les grands leurs cordons , leurs mortiers ,  
Et les dieux même leur tonnerre.  
Ces titres seraient superflus  
Aux yeux que la sagesse éclaire ;  
Votre cœur de mille vertus  
Est l'asylé & le sanctuaire.  
C'est là que siègent les amours ,  
Dépouillés de carquois & d'ailes ,  
Les amours tendres & fidelles  
Qui font le bonheur de nos jours ,  
Et trop peu choisis pour modeles.  
Pleins d'audace & de vanité ,  
Nous courrons après les fantômes  
D'une fausse immortalité.  
Qu'il est parmi vous de grands hommes  
Qui n'ont point de célébrité !

Toi que la Parque meurtrière  
 Moissonna dans tes plus beaux ans ,  
 Ainsi que la fleur printanière  
 Qu'abattent des ciseaux tranchans ;  
 Toi qui n'es plus , ma tendre mère ,  
 Que le triste objet de mes chants :  
 Combien j'aime mieux ta mémoire  
 Que le nom de tous les héros  
 Immortalisés dans l'histoire ,  
 Du monde superbes fléaux ! .  
 Sur ton front était la décence ,  
 La majesté dans ton maintien ;  
 Dans ton cœur était l'indulgence ,  
 L'humanité , la bienfaisance :  
 C'est toi qui gravas dans le mien  
 Le goût du beau , l'amour du bien ,  
 Et surtout la reconnaissance.  
 Qu'avec plaisir je me souvien  
 Que c'est toi qui fus mon soutien  
 Dans l'âge faible de l'enfance !  
 Ce n'est que par toi que je pense ,  
 Que je suis homme & citoyen.  
 Parmi les noms que l'on admire  
 Ton nom ne paraîtra jamais ;  
 Toujours tu cachas tes bienfaits ,

Et fis des heureux sans le dire.  
Jamais il ne fera cité  
Avec le nom si respecté  
Des rois fameux , des grands poëtes ;  
Mais sous l'ombre de nos retraites  
Il fera toujours répété ,  
Toujours béni , toujours chanté ;  
Toujours en mon ame attendrie  
Il portera la volupté.  
Il vaut bien mieux , en vérité ,  
Se faire adorer en sa vie ,  
Qu'étonner la postérité,

Et toi , vertueuse Sophie ,  
Je te dois bien plus que le jour ;  
C'est toi qui fis naître l'amour  
Dans mon ame encore assoupie,  
Je t'adorai ; mais à mon cœur.  
Ma flamme ne fut point fatale ;  
C'est près de toi , dans mon ardeur ,  
Que j'ai fait un cours de morale ,  
Qui doit me conduire au bonheur :  
Et je ne t'ai jamais quittée  
Sans former le projet heureux  
De devenir plus vertueux  
Pour t'avoir plutôt méritée.

O sexe que nous adorons !

Ainsi , bien mieux que nos Platons ,  
 Bien mieux que tout l'aréopage ,  
 Vous rendez l'homme honnête & sage ,  
 En joignant l'exemple aux leçons.

Mais en tout je serai sincère.

Je vois parmi vos qualités ,  
 Des défauts qu'on ne doit point taire.  
 Horace en trouve dans Homère ,  
 Pâris à deux divinités.

Quand vous êtes belles , mesdames ,  
 Vous le savez trop quelquefois ;  
 Et vous aimez par trop ces femmes  
 Dont ont vanté peu le minois.

La charité n'est point un vice ;  
 Mais fuyons toujours les excès.

Avec des yeux moins satisfaits ,  
 Vous voyez la beauté novice  
 Qui n'a qu'un cœur & des attraits.

Frappé d'une atteinte cruelle ,  
 Si l'homme sensible & discret

Vous adore avec le projet  
 De vous être à jamais fidelle ;

A cet amant presque parfait  
 Qui brûle d'une ardeur divine ,

Vous préférez un perroquet ,  
Un joli magot de la Chine ;  
Ou bien un de ces étourdis  
Formé par nos tendres Laïs ;  
Qui chaque jour , avec délices ,  
Vous entretient de ses coureurs ,  
De son boudoir & des coulisses ,  
Et s'imagine avoir des mœurs  
Parce qu'il est las des actrices.  
Vous raillez sur le meilleur ton  
Notre latin & nos écoles ,  
Notre droit civil & canon ,  
Et ne savez qu'être frivoles.  
Vous prônez un joli sermon ,  
Un madrigal , une chanson ,  
Un nouvel opéra comique ,  
Et sifflez sans compassion ,  
Un bel écrit philosophique.  
Par fois , montrant beaucoup d'amour  
Pour acquérir une science ,  
Vous retenez un calambour ,  
Vous oubliez une sentence.  
Vos goûts changent comme vos cœurs :  
Tantôt astronomes superbes ,  
Des cieux vous fondez les hauteurs ;

110 JOURNAL HELVÉTIQUE.

Un jour , vous jouez des proverbes ,  
L'autre , vous avez des vapeurs.  
Une forte de sympathie  
Vous fait aimer les papillons ;  
Dans le cabinet des Buffons ,  
Auprès d'une belle momie ,  
Vous les rangez par bataillons .  
Le matin , sous votre cornette ,  
Vous traitez de malheur en l'air  
Tous ceux dont l'homme s'inquiete ,  
Vous plaifantez sur la comete ,  
Et vous avez peur d'un éclair.  
Poete\ orateur , géographe ,  
Homere , Descartes , Platon ,  
Vous lisez tout , jufqu'à Newton ,  
Et vous ignorez l'ortographe.  
Enfin , après un bel été ,  
Quand sous les doigts de la vieilleffe ,  
Les roses de votre beauté  
Ont perdu leur vivacité ,  
Et leur fraîcheur enchantereffe ,  
On rappelle alors trop fouvent  
Combien jadis on fut jolie ,  
Et trop volontiers on oublie  
Qu'on ne l'est plus dans ce moment.

Tous ces défauts-là sont les vôtres :

Je n'ai dit que la vérité ;

Mais , en faveur de la beauté ,

Je vous en passerais bien d'autres.

Deux dieux , implacables rivaux ,

Donnerent l'existence au monde ;

A l'envi d'une main féconde ,

Ils sement les biens & les maux.

Des Zéphirs la troupe enfantine

Souffle le frais dans ce vallon ;

Au fond de la forêt voisine

Dort l'impérieux Aquilon ;

La rose porte son épine ,

Et l'abeille son aiguillon.

Que ces dieux , maîtres de la terre ,

Vous en ôtent , pour un instant ;

Le plus délicieux parterre

Devient un désert effrayant.

Plus de jeux , de fêtes , de danse ;

Les arts perdent leurs agréments ,

Le commerce son abondance ,

Les cœurs tendres leurs sentimens ,

Le vertueux sa récompense ;

Et l'homme , ainsi qu'aux premiers tems ,

Compagnon d'une vile engeance ,

Dans les bois se nourrit de glands ;  
 Du creux de nos forêts profondes ,  
 C'est vous qui nous avez tirés ;  
 Nous étions jadis séparés  
 Par l'immense rempart des ondes ;  
 Et vos pompons & vos rubans ,  
 Sont les nœuds légers & charmans  
 Qui réunissent les deux mondes.

Suivez-moi chez les musulmans ;  
 Parcourons ces tristes contrées ,  
 Où dans des prisons abhorrées  
 Vous tiennent de vils surveillans.  
 Dans les tourmens & le silence ,  
 Là , l'esclave maudit ses fers ,  
 Le chef des noirs son existence ,  
 Et le dervis son abstinence.  
 Là , tout ressent d'affreux revers  
 Sous le joug de la dépendance ;  
 Là , l'aimable & jeune beauté  
 Qu'un bras insolent a ravie  
 A ceux dont elle tient la vie ,  
 Gémit sur sa captivité ,  
 Soupire , & son œil attristé  
 Se tourne encor vers sa patrie . .

Là, souvent une bouderie  
 Fait fauter la tête aux visirs,  
 Et cherchant en vain des desirs,  
 Le sultan lui-même s'ennuie  
 Au milieu de ses froids plaisirs.  
 Chez l'heureux Français, au contraire,  
 Qui vous laisse la liberté,  
 Vous faites naître la gaité,  
 Le don d'aimer & l'art de plaire,  
 Et menez en lessé légère  
 Tous les habitans de Cythere,  
 Les plaisirs & la volupté.  
 Nous vous devons notre richesse,  
 Notre luxe utile, nos goûts,  
 Et les talens de toute espece,  
 Dont tous nos voisins sont jaloux.  
 Enfin, nous sommes cette pierre,  
 Brute encore, informe & grossiere,  
 Lorsque Golconde la produit;  
 Et vous êtes le lapidaire  
 Dont l'heureuse main la polit.

## E P I L O G U E.

Pardon, mortelles adorables,  
 Pardon, si dans un noir accès,

J'ai peint vos travers respectables ,  
Pour servir d'ombre à mes portraits.  
Si vous aviez pris pour modele  
L'être charmant que je connais,  
Si vous aviez de Beauharnais  
L'esprit , la grace naturelle ,  
De mes crayons trop ingénus  
Jamais vous ne pourriez vous plaindre ;  
Elle est Minerve , elle est Vénus ;  
L'A-istarque n'aurait pu peindre  
Que des charmes ou des vertus.




 QUATRIEME PARTIE.

L B

## NOUVELLISTE SUISSE.

---

 T U R Q U I E.

**C**onstantinople. Indépendamment des soins continuels que la Porte se donne pour assurer les succès des armes Ottomanes pendant la campagne prochaine, on n'est pas moins attentif à tout ce qui peut conserver la tranquillité publique, & répandre l'abondance dans cette capitale : on y exerce une police sévère, on fait rendre une justice exacte aux négocians étrangers qui y apportent des bleds, dont ils avaient peine à être payés par les boulangers ; & ceux-ci ont eu ordre de les satisfaire dans la quinzaine, sous peine d'être tous étranglés. On voit arriver ici des bâtimens chargés d'officiers de diverses nations, qui veulent servir comme volontaires, & l'on attend encor plusieurs membres de la confédération de Bar ; tous reçoivent du grand seigneur l'accueil le plus favorable, & partent successivement pour se rendre à l'armée du grand visir. Les avis qu'on reçoit du Danube annoncent divers

mouvements & des dispositions pour tenter de passer ce fleuve & reconquérir la Moldavie & la Valachie. On n'a cependant pas perdu toute espérance de voir bientôt la paix rétablie entre les deux empires, & l'inaction, tant de l'armée du général Romanzow, que de la flotte Russe dans l'Archipel, semble confirmer ces conjectures. Les escadres turques destinées pour les Dardanelles & la mer Noire sont prêtes à mettre à la voile. On n'a toujours aucune nouvelle des bâtimens envoyés par la régence de Tunis, & l'on craint que les Russes, qui les attendent au passage, ne les aient obligés de s'arrêter en route, & de relâcher dans quelque port.

Les avis qu'on reçoit de la Syrie, confirment non seulement l'entière pacification de cette province, mais encore la réconciliation du Cheik-Daher avec sa nombreuse famille, & celle de ses fils entr'eux; ce qui n'était pas moins nécessaire pour la tranquillité des ces pays-là.

#### R U S S I E.

*Petersbourg.* L'Impératrice glorieusement régnante vient d'exécuter un projet important, & qui, tenté à différentes reprises, n'avait point encore pu se réaliser. Les biens des maisons religieuses de cet empire ne seront plus régis par des moines; mais l'ad-

ministration en sera confiée à des officiers vétérans de l'état-major. Les premiers conserveront la partie des revenus qui sera nécessaire pour leur subsistance. Ces nouveaux administrateurs auront des appointemens fixes pris sur ces mêmes revenus, & le reste servira à doter des hôtels pour les invalides. Le même règlement aura lieu par rapport aux archevêques, aux évêques & aux autres prélats, qui seront également dispensés de régir leurs bénéfices, dont le collège économique prendra soin. On a fixé à chacun d'eux un revenu suffisant & proportionné à sa dignité, & on en a fait autant par rapport aux séminaires, selon leur étendue & le nombre d'ecclésiastiques qui doivent y être nourris. On a reçu la confirmation & les détails d'une victoire remportée par les troupes impériales sur un corps considérable de rebelles, commandé par Pugatschew, qui après avoir perdu un grand nombre d'officiers & de soldats, tués ou faits prisonniers & plusieurs pièces d'artillerie, a été contraint de prendre la fuite peu accompagné, & de s'enfoncer dans les déserts; après quoi les troupes commandées par le prince Gallitzin sont entrées dans Oranbourg. Mais la joie qu'ont occasionnée des événemens si intéressans, a été contrebalancée par la fâcheuse nouvelle de la mort du brave gé-

général Bibikow, qu'une fièvre maligne a emporté peu de tems après. Son corps a été transporté à Casan. Cependant ces avantages, quoique considérables, ne peuvent point être envisagés comme décisifs, par l'effet du plan général que suit Pugatichew, & qui consiste à tenir ses forces divisées en petits corps, toujours occupés à harceler les troupes Russes, & à profiter de la position des lieux pour multiplier les alarmes & les surprises, tandis que leur chef & ses principaux officiers, postés plus loin & pouvant toujours au besoin se retirer dans l'intérieur du pays, veillent sur tous les mouvemens & se bornent à une guerre de détail. On ne peut qu'être étonné de la nombreuse artillerie dont ces rebelles sont pourvus; & cette seule circonstance prouve un dessein formé depuis longtems, sous la direction & avec le secours de quelque puissance étrangère.

#### S U E D E.

*Stockholm.* Le roi a confirmé par une nouvelle ordonnance la liberté de la presse, sur le pied qu'elle avait été établie en 1766. Les seuls livres de théologie seront assujettis à la censure avant l'impression; mais ceux, dont les écrits blesseront la décence & les mœurs, de même que les fabricateurs de libelles contre le gouvernement, la famille

royale ou le sénat, seront sévèrement punis; & les imprimeurs obligés d'en nommer les auteurs, sous peine d'être pris eux-mêmes à partie. On pourra de plus imprimer toutes les sentences, voix, suffrages & délibérations des tribunaux, lorsqu'elles auront été données par écrit. Cette ordonnance a été reçue par le peuple avec la plus grande joie, parce qu'elle lui offre une ressource contre l'injustice.

### D A N N E M A R C.

*Coppenhague.* Tandis que le gouvernement de Suede cherche à établir une communication directe entre la mer-Baltique & la mer du Nord, à la faveur des lacs dont l'intérieur de ce royaume est rempli, la cour de Dannemarc a nommé une commission destinée à examiner la possibilité d'une pareille jonction, au travers des duchés de Holstein & de Sleswick. Plusieurs ingénieurs & autres officiers sont partis pour niveler le terrain, lever les plans nécessaires, tracer la direction & former les devis du canal projeté. Tous ces travaux exécutés en concurrence, & relatifs à un même but, ne pourront que produire des effets très-avantageux pour le commerce dans le nord de l'Europe.

### P O L O G N E.

*Varsovie.* Le terme fixé par les ministres

des trois cours, pour décider l'affaire importante du conseil permanent étant arrivé, la délégation s'assembla, les ministres s'y rendirent, & celui de Russie ayant déclaré qu'il n'y avait point de milieu à prendre, & qu'il fallait accepter sur le champ ou ce conseil ou la guerre, quelques délégués représentèrent qu'il était indispensable de renvoyer à la diète un objet aussi essentiel : sur quoi on accorda un délai de cinq jours. Lorsqu'il fut expiré, la délégation s'assembla de nouveau ; mais il n'y fut point question du conseil permanent, & l'on ne s'occupa qu'à décorer du titre de princes Polonais quatre des principaux chefs actuels de la république. Deux d'entr'eux l'ont refusé, comme étant contraire aux anciennes loix, qui veulent que tous les nobles Polonais soient égaux entr'eux, & qu'ils n'aient d'autres distinctions que celles qui résultent des charges dont ils sont revêtus. Le duc de Courlande a fait présenter à la délégation plusieurs articles, demandant qu'ils fassent partie de la nouvelle constitution, à laquelle on travaille ; mais les députés des états de ce duché ont protesté contre ces mêmes articles, qu'ils assurent leur être inconnus, & même que contre tout ce qui pourrait tendre à rendre la Courlande indépendante de la Pologne.

Les ministres des cours de Vienne & de Russie, ont requis la délégation d'envoyer des commissaires sur les frontieres des provinces cédées, où se trouveront ceux de LL. MM. Imperiales, pour procéder de concert à la fixation des limites, & le ministre de Prusse en a fait de même. La plus grande partie des biens des jésuites a été vendue, selon le plan arrêté à cet égard; mais on a vu avec peine, qu'ils aient presque tous été acquis par les principaux chefs de la délégation. Cependant les membres de la société éteinte n'ont point encore obtenu de pension fixe & assurée pour leur subsistance, & ils viennent de faire à ce sujet leurs représentations à S. M. dans un mémoire qu'ils lui ont présenté.

La diette ayant ouvert ses séances au jour fixé a été prorogée au 1er octobre, mais sous la réserve que S. M. pourra la convoquer toutes les fois qu'elle le jugera nécessaire.

*I T A L I E.*

*Rome.* Le saint pere a reçu avec une extrême satisfaction la nouvelle de la restitution faite au domaine ecclésiastique, de la ville d'Avignon & du comtat Venaissin; & l'on assure que le bref dressé à ce sujet est rempli de témoignages d'affection & de reconnaissance envers S. M. T. C.

La république de Venise ayant fait sollici-

ter auprès du saint-Siège la suppression de plusieurs fêtes, en a reçu la réponse la plus satisfaisante; le soin de faire ce changement étant remis au sénat, moyennant que les fêtes supprimées soient remises aux dimanches. La publication de l'année sainte ou du jubilé s'est faite le jour de l'ascension avec les cérémonies accoutumées.

Le duc de Modene a enfin donné les ordres nécessaires pour mettre en exécution dans ses états la bulle apostolique qui supprime la société des Jésuites. En conséquence, tous les confesseurs & autres membres de cette société, qui étaient chargés de l'éducation publique, ont donné leur démission.

Les lettres de Milan portent que le conseil économique a rendu une ordonnance, par laquelle il est défendu à tous les monastères de religieuses d'exécuter les permissions accordées par les cours ecclésiastiques pour de nouvelles prises d'habit, à moins qu'elles n'aient été présentées à ce conseil, munies de l'*exequatur* royal, & autorisées par le gouvernement.

### F R A N C E.

Les premiers événemens d'un nouveau règne, toujours intéressans en eux-mêmes, le deviennent encore plus lorsque la justice & la bienfaisance les caractérisent, & qu'ils annoncent dans le monarque qui

monte sur le trône, les vertus sur lesquelles repose le bonheur des peuples. Tels sont ceux par lesquels S. M. LOUIS XVI vient d'illustrer l'époque d'un changement de souverain en France. Nous nous faisons un devoir d'en rassembler ici les principaux, & de les présenter dans un certain détail.

Il convient sans doute de commencer par ce qui peut intéresser la santé & la conservation d'un prince qui donne de si flatteuses espérances. Mesdames Adélaïde, Victoire & Sophie, qui, quoiqu'elles n'eussent point encore essuyé la cruelle maladie qui a enlevé à la France un roi chéri, ont voulu prendre soin elles-mêmes de leur auguste pere, en ont été attaquées l'une après l'autre, & sont actuellement convalescentes. Cet accident a déterminé S. M., les princes ses freres & Mme la comtesse d'Artois, qui se trouvoient dans le même cas, à se faire inoculer la petite vérole, & l'opération a eu lieu à Marly le 18 de ce mois. Cette résolution prise par un monarque qui parvient à la couronne à l'âge de 20 ans, suffirait seule pour donner la plus haute idée de l'élévation de son ame; tous les vœux de la nation se réunissent pour que ce trait de courage assure des jours si précieux.

S. M., après avoir reçu les premiers hommages des princes du sang, des grands offi-

ciers de sa maison & des ministres , travailla plusieurs heures avec ces derniers séparément. La première fois qu'ils furent admis à son audience, elle leur parla en ces termes :

“ Ma juste douleur cede aux devoirs indispensables de la royauté. Je vous ai mandés pour vous instruire de mes intentions. Indépendamment des conseils où je me propose d'assister régulièrement, & où j'appellerai les personnes qui m'en auront paru dignes par leur zèle & par leurs lumières ; que chacun de vous soit prêt, aux heures que j'indiquerai, à me rendre un compte clair & exact de son département, & à prendre mes ordres pour la suite des opérations qui y sont relatives. Comme je ne veux m'occuper que de la gloire de mon royaume & du bonheur de mes peuples, ce n'est qu'en vous conformant à ces principes que votre travail aura mon approbation. „

Lorsque la députation du parlement de Paris eut audience du roi, S. M. répondit ainsi au discours du premier président : “ Je reçois avec plaisir les respects de mon parlement ; qu'il continue à remplir ses fonctions avec zèle & avec intégrité, & il peut compter sur ma protection & ma bienveillance. „ La même députation ayant ensuite été introduite chez la reine, cette auguste prin-

cesse leur parla ainsi : “ Vous travaillez pour l'autorité du roi , & pour la fortune & les intérêts de ses sujets ; vous devez toujours compter sur mes sentimens. „

Le premier acte d'autorité du regne de LOUIS XVI a été un édit , monument trop précieux d'amour & de bienfaisance pour que nous ne le rapportions pas ici en entier.

LOUIS *par la grace de Dieu , roi de France & de Navarre* : à tous présens & à venir ;  
SALUT. Assis sur le trône ~~du~~ <sup>sur</sup> lequel il a plu à Dieu de nous élever , nous espérons que sa bonté soutiendra notre jeunesse , & nous guidera dans les moyens qui pourront rendre nos peuples heureux ; c'est notre premier desir : & connaissant que cette félicité dépend principalement d'une sage administration des finances , parce que c'est elle qui détermine un des rapports les plus essentiels entre le souverain & ses sujets , c'est vers cette administration que se tourneront nos premiers soins & notre première étude. Nous étant fait rendre compte de l'état actuel des recettes & des dépenses , nous avons vu avec plaisir qu'il y avait des fonds certains pour le paiement exact des arrérages & intérêts promis , & des remboursemens annoncés ; & considérant ces engagements comme une dette de l'état , & les créances qui les représentent , comme une propriété au rang de

toutes celles qui sont confiées à notre protection, nous croyons de notre premier devoir d'en assurer le paiement exact. Après avoir ainsi pourvu à la sûreté des créanciers de l'état & consacré les principes de justice qui feront la base de notre règne, nous devons nous occuper de soulager nos peuples du poids des impositions; mais nous ne pouvons y parvenir que par l'ordre & l'économie: les suites qui doivent en résulter ne sont pas l'ouvrage d'un moment, & nous aimons mieux jouir plus tard de la satisfaction de nos sujets, que de les éblouir par des soulagemens dont nous n'aurions pas assuré la stabilité. Il est des dépenses nécessaires qu'il faut concilier avec l'ordre & la sûreté de nos états. Il en est qui dérivent de libéralités susceptibles peut-être de modération, mais qui ont acquis des droits dans l'ordre de la justice par une longue possession, & qui dès lors ne présentent que des économies graduelles; il est enfin des dépenses qui tiennent à notre personne & au faste de notre cour; sur celles-là nous pourrons suivre plus promptement les mouvemens de notre cœur, & nous nous occupons déjà des moyens de les réduire à des bornes convenables. De tels sacrifices ne nous coûteront rien, dès qu'ils pourront tourner au soulagement de nos sujets; leur

bonheur fera notre gloire, & le bien que nous pourrons leur faire fera la plus douce récompense de nos soins & de nos travaux. Voulant que cet édit, le premier émané de notre autorité, porte l'empreinte de ces dispositions, & soit comme le gage de nos intentions, nous nous proposons de dispenser nos sujets du droit qui nous est dû à cause de notre avènement à la couronne. C'est assez pour eux d'avoir à regretter un roi plein de bonté, éclairé par l'expérience d'un long regne, respecté dans l'Europe par sa modération, son amour pour la paix & sa fidélité dans les traités. A ces causes & autres à ce nous mouvant, de l'avis de notre conseil, & de notre certaine science, pleine puissance & autorité royale, nous avons, par le présent édit perpétuel & irrévocable, dit, statué & ordonné, disons, statuons & ordonnons, voulons & nous plaît ce qui suit.

#### A R T I C L E P R E M I E R.

Voulons que les arrérages des rentes perpétuelles & viagères, charges & intérêts, & autres dettes de notre état, continuent d'être payés, & que les remboursements indiqués par loterie ou autrement, soient faits sans interruption; en conséquence ordonnons à tous trésoriers & payeurs de faire tous

lesdits paiemens avec exactitude. Voulons pareillement que les remboursemens des emprunts faits par les pays d'états pour le compte de nos finances, continuent d'avoir lieu jusqu'à la parfaite extinction desdits emprunts.

### A R T I C L E II.

Faisons remise à nos sujets du produit du droit qui nous appartient à cause de notre avènement à la couronne, le fonds du droit réservé comme domanial & incessible, pour en être usé par nos successeurs rois ainsi qu'ils le jugeront convenable. Si donnons en mandement à nos amés & féaux conseillers les gens tenant notre cour de parlement à Paris, que notre présent édit ils aient à faire lire, publier & registrer, & le contenu en icelui garder, observer & exécuter selon sa forme & teneur. Voulons qu'aux copies du présent édit, collationnées par l'un de nos amés & féaux conseillers-secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Car tel est notre plaisir; & afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel. Donné à la Muette au mois de mai, l'an de grace 1774, & de notre regne le premier.

Cet édit a été suivi d'une déclaration, par laquelle S. M. ordonne que la fabrication des especes d'or & d'argent soit continuée confor-

Conformément à l'édit du mois de janvier 1726, & à l'édit & déclaration du 12 février suivant; que les empreintes de celles qui seront fabriquées par la suite seront changées le plutôt qu'il sera possible; que les especes fabriquées sous le regne précédent continueront d'avoir cours, pour la même valeur qu'elles ont eue jusqu'à présent, & concurremment avec celles qui seront frappées aux coins & armes de S. M. LOUIS XVI.

Le comte de Maurepas, rappelé à la cour, comme on l'a dit, assiste à tous les conseils, sans avoir le titre de ministre, & occupe un appartement contigu à celui du roi, avec lequel il communique. Voici la lettre flatteuse & touchante que S. M. lui écrivit à ce sujet.

“ *M. de Maurepas*, dans la juste douleur qui m'accable & que je partage avec tout mon royaume, j'ai de grands devoirs à remplir. Je suis roi, & ce nom renferme toutes mes obligations. Mais je n'ai que 20 ans, & je n'ai pas les connaissances qui me sont nécessaires. De plus, je ne puis voir aucun des ministres, tous ayant vu le roi dans sa dernière maladie. La certitude que j'ai de votre probité & de votre connaissance profonde des affaires, m'engage à vous prier de m'aider de vos conseils. Venez donc le plutôt qu'il vous sera possible, & vous me ferez plaisir, &c. »

Depuis l'avènement de S. M. au trône, il s'est fait quelques changemens dans le ministère. Le duc d'Aiguillon, qui avait le département de la guerre, & celui des affaires étrangères, ayant donné sa démission de l'un & de l'autre, S. M. a conféré le premier au comte du Muy, lieutenant général, & le second au comte de Vergennes, actuellement ambassadeur de France en Suede, jusques au retour duquel M. Bertin secrétaire d'état en sera chargé. Les ducs de Choiseul & de Praslin, de même que les duchesses leurs épouses, ont été rappelés, & ont obtenu la permission de se présenter à la cour. Le retour du premier dans cette capitale y a causé la plus grande joie. Le roi, entièrement occupé des affaires d'état, paraît résolu de s'instruire à fond du gouvernement. Il travaille avec la plus grande assiduité, & s'est fait rendre compte en particulier de la cherté du pain, que ce monarque veut faire cesser. Les intendans des provinces qui se trouvent à la cour, ont ordre de ne point partir sans avoir paru devant lui, & les autres sont mandés. L'intention de S. M. est de fonder la splendeur de son trône, non sur le faste, mais sur les mœurs, l'ordre, la décence & l'exacte observation des devoirs respectifs. Elle prend les finances essentiellement en objet; & en suivant les regles d'une sage

économie, elle a déjà fait des réformes dans sa maison, qui en diminueront considérablement la dépense. Le contrôleur général a reçu ordre de faire suspendre tous les travaux des bâtimens de pur agrément; mais il lui est enjoint de faire exécuter le projet d'achever le Louvre, ce qui fait présumer que le roi aurait dessein de venir passer une partie de l'année dans cette capitale. S. M. s'est rendue le 6 à Versailles pour la levée des scélés. On prétend qu'on y a trouvé une somme très-considérable en or, outre un porte-feuille rempli de papiers très-précieux. Au reste LL. MM. font voir dans toute leur conduite la plus grande affabilité. On peut les approcher sans peine, la promenade est leur principal amusement, & elles reçoivent alors avec bonté les lettres & les plaintes qu'on leur présente.

### A N G L E T E R R E.

*Londres.* En exécution du bill concernant les habitans de la ville de Boston, on a expédié au général Gage, gouverneur de la province de Massachusset-bay, une commission revêtue du grand sceau, laquelle est très-étendue, & lui donne tout pouvoir en qualité de commandant pour le civil & le militaire. L'escadre sur laquelle il doit s'embarquer n'a pas encore mis à la voile; mais neuf bâtimens de transport se sont rendus en

divers ports de l'Angleterre & de l'Irlande, pour prendre à bord les quatre régimens d'infanterie qui doivent passer en Amérique. Les derniers avis qu'on a reçus de ces pays-là portent, que les Bostonois ont fermé le bureau des postes établi par le gouvernement; que de concert avec les provinces voisines, ils ont établi de nouveaux bureaux pour leur propre compte, & qu'aucun officier du roi ne peut plus y exercer librement ses fonctions, dans quelque département que ce soit. La compagnie des Indes a reçu les nouvelles les plus favorables du Bengale & de Madras. Ses troupes, commandées par le général Smith, ont fait le siège de la ville de Tanjaour, s'en sont emparées & y ont trouvé un trésor immense. D'un autre côté, le chevalier Robert Barker a défait & dissipé une nombreuse armée de Marates, peuple ennemi des souverains de l'Inde comme des Anglais, & qui ne fait la guerre que pour piller.

Le roi a donné son consentement royal au bill pour fermer le port de Boston; & l'on fait que les habitans de cette ville, informés des résolutions du parlement contre eux, prennent leurs mesures pour opposer la force à la force & établir une confédération entre les colonies Anglaises. Le bill pour changer la forme du gouvernement dans la

province de Massachusset-bay , a passé à la chambre haute , malgré les protestations de quelques seigneurs. Ce bill porte que le conseil de cette province ne sera plus choisi par l'assemblée des représentans , mais par le roi en son conseil privé , & subsistera aussi long-tems qu'il plaira à S. M. & que le gouverneur pourra révoquer les magistrats que le conseil aura choisis.

Comme il se trouve dans le Canada beaucoup plus de Français que d'Anglais, les premiers ont demandé & obtenu d'être jugés, non par les loix Britanniques, mais par les anciennes loix du pays. Cependant le lord-maire & la communauté de cette capitale ont résolu de faire des remontrances contre un octroi qui , établissant au Canada une législation en quelque sorte arbitraire, pourroit l'étendre avec le tems à toute la nation Anglaise , en commençant par l'Amérique. On a vis que les colonies Anglaises s'empresstent d'abolir par-tout les postes royales , & d'en établir à leurs frais , ayant déjà levé des sommes considérables pour y pourvoir.

On a vu avec surprise le colonel Morisson, Anglais de naissance, s'annoncer au roi & à la cour en qualité d'ambassadeur du Grand-Mogol , & proposer une alliance entre les deux états , par l'effet de laquelle cet empe-

reur revêtiroit S. M. Br. & ses successeurs de la souveraineté du Bengale & de quelques autres provinces de l'Indostan, avec permission à la compagnie des Indes d'établir ses comptoirs dans toute l'étendue de ce vaste empire ; ne demandant en retour que l'amitié du roi, & quelques officiers pour discipliner & commander ses troupes, avec une fourniture convenable de munitions de guerre, &c. Mais il y a apparence que ce dernier article qui tendrait à aguerrir les Indiens plus que les intérêts de la compagnie ne l'exigent, fera échouer la négociation.

*P A Y S - B A S.*

*La Haye.* On écrit de la Frise que plusieurs ex-jésuites s'étant réfugiés dans cette province, ils avaient reçu ordre d'en sortir dans quinze jours.

Les ministres de la Porte ayant fait entendre à M. Vester, chargé des affaires de la république à Constantinople, qu'on était surpris de ce que L. H. Puissances ne cherchaient point à avoir part à la future pacification entre les deux empires, il a été résolu de nommer incessamment un ambassadeur pour aller résider dans cette cour.

Les états de Hollande ont consenti au plan d'augmentation proposé par le prince Stathouder, à condition que sur le total de

la somme demandée , il serait prélevé annuellement 700 mille florins pour l'entretien permanent de six frégates destinées à croiser sur la Méditerranée , & que le surplus serait à la disposition du prince, pour augmenter le nombre des troupes , ou la paie du soldat , de maniere cependant que si S. A. S. se décide pour l'un de ces partis , il ne sera plus question de l'autre.

## S U I S S E.

*Neuchâtel.* On a vu ici les copies des lettres que le L. Corps Helvétique a reçues à l'occasion de la mort de S. M. le roi LOUIS XV. Elles sont au nombre de quatre & portent ce qui suit.

*L. Lettre de S. E. M. le chevalier de Beautéville , ambassadeur de France , au L. Corps Helvétique.*

MAGNIFIQUES SEIGNEURS , la petite vérole vient de nous enlever le roi notre maître, elle vous a enlevé en même tems le plus ancien & le meilleur de vos alliés.

C'est pénétré de la douleur la plus vive, que je vous donne le premier avis de ce funeste événement. Notre auguste souverain vous en donnera lui-même la notification, dès que son affliction lui permettra de déposer ses justes regrets dans les cœurs de ses bons voisins & de ses bons amis.

Je prie Dieu qu'il vous maintienne dans la prospérité de tout ce qui peut vous être le plus avantageux.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

Soleure, le 17  
mai 1774.

Votre affectionné à vous  
servir. Le chevalier  
DE BEAUTEVILLE.

2. Lettre de S. M. T. C. au L. Corps  
Helvétique.

LOUIS XVI, par la grace de Dieu, roi de France & de Navarre. Tres-chers grands amis, alliés & confédérés, &c.

La perte que nous venons de faire du roi notre tres-honoré seigneur & ajeul, après une maladie pendant laquelle il a donné les preuves les plus marquées de son courage & de sa résignation, nous cause la douleur la plus vive. Les sentimens que vous aviez pour lui, & les liens qui vous unissent à notre couronne, nous sont de sûrs garans de la vérité de vos regrets & de la part que vous prendrez à ce triste événement. Nous chargeons le chevalier de Beauteville, notre ambassadeur en Suisse, que nous conservons dans ses fonctions, de vous donner les assurances les plus formelles de nos sentimens confédéraux pour la nation Helvétique, de la résolution où nous sommes de maintenir & d'exécuter l'alliance

qui existe entre nous , & de notre disposition à contribuer en toutes occasions au bonheur & aux avantages du Corps Helvétique en général , & de tous les états qui le composent en particulier. Sur ce nous prions Dieu qu'il vous ait, très-chers grands amis, alliés & confédérés, en sa sainte & digne garde.

LOUIS AUGUSTE.

*Choisy, le 12 mai*

Le duc d'Aiguillon.

1774.

3. *Lettre de S. E. M. le chevalier de Beauville au L. Corps Helvétique.*

MAGNIFIQUES SEIGNEURS. Vous êtes déjà prévenus de la perte que nous avons eu le malheur de faire en France. Louis-Auguste, petit fils de Louis le Bien-aimé, & son digne successeur à la couronne, cherche aujourd'hui, dans les sentimens que les louables Cantons ont toujours eus pour nos rois, un soulagement à sa douleur. Le roi régnant vous notifie, par la lettre que je joins ici, la mort de son respectable aïeul, & son avènement au trône. S. M. est bien convaincue d'avance, de la part que vous prenez à ces deux événemens, & elle me charge de vous assurer en son nom, qu'elle prendra toujours de son côté, l'intérêt le plus vif & le plus sincère à votre prospérité & à votre bonheur.

Le roi mon maître me confirme en même tems dans les fonctions que j'ai exercées jusques ici auprès de vos louables États Vous connaissez déjà depuis longues années, M. S. mon empressement & mon zele pour tout ce qui peut vous être agréable. Soyez persuadés, je vous prie, que dans aucun tems & dans aucune circonstance, je ne saurais avoir de plus grande satisfaction que celle de contribuer à vos avantages.

Je prie Dieu qu'il vous maintienne dans la prospérité de tout ce qui peut vous être le plus avantageux.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

à Soleure, le 21 mai 1774.

Votre affectionné à vous servir. Le chevalier DE BEAUTEVILLE.

4. *Lettre de M. le comte d'Affry, lieutenant-général, au louable Canton de Zurich.*

SOUVERAINS SEIGNEURS, j'ai l'honneur de faire part à Vos Excellences de l'événement funeste dont Dieu vient d'affliger la France.

Le roi est mort hier après une attaque de petite vérole, qu'aucun secours n'a pu surmonter, & à laquelle S. M. a succombé après douze jours de maladie. Je vous supplie M. S. de faire part au Corps Helvétique de ce malheureux événement, dont rien ne pour-

rait consoler, si les vertus du roi son successeur ne donnaient les espérances les plus justes & les mieux fondées, sur tout ce qu'on doit attendre d'elles, & dont ce prince a déjà donné des preuves dans toutes les occasions.

Je me recommande à la continuation des bontés & de la haute protection de V. E. & je leur offre l'hommage du très-profond respect avec lequel je suis,

SOUVERAINS SEIGNEURS,  
de Vos Excellences

*Paris, le 11 mai*                      Le très-humble & très,  
1774.                                      obeissant serviteur.  
Le comte D'AFFRY.

*Berne.* M. d'Aubonne lieutenant colonel du régiment d'Erlach, vient d'être nommé colonel du régiment vacant par la démission de M. le maréchal Jenner.

L'académie de cette ville a perdu l'un de ses membres les plus respectables, par la mort de M. J. J. Salchli, décédé le 16 mai dernier, âgé de 80 ans. Il avait été admis au saint ministère en 1721, diacre de la paroisse de la Nydeck en 1724, professeur en théologie à Lausanne en 1726, à Berne en 1747, & enfin recteur de l'académie de cette capitale depuis 1752 jusqu'en 1756. Le premier juin suivant, LL. EE. du conseil souverain ont nommé pour le remplacer, en qualité de

premier professeur en théologie , M. *Jean Stapffer*, second professeur dans la meme faculté, reçu ministre en 1745, pasteur à Arbourg en 1755, professeur en 1756, & recteur de l'académie depuis 1765, julques en 1768.

*Geneve.* Extrait d'une lettre de Tonneins en Agenois , du 20 mai. " La maladie & la mort du roi ont répandu le deuil & la consternation par tout le royaume ; mais ces sentimens dus à la bonté & à l'amour de notre défunt monarque pour ses sujets , n'ont pu se manifester avec plus de vérité & de zele que parmi les réformés de cette partie de la Guyenne , répartis en plus de 40 églises différentes, & formant un corps au moins de 26 mille citoyens. Aussi-tôt que la nouvelle de la funeste maladie du roi se répandit , le sieur Dubois , pasteur de l'église de cette ville ( l'une des plus nombreuses & la premiere en rang de cette province, ainsi que de celles de Nérac, Puech , Monbeurt & des places voisines dans le Condomois ) , indiqua à son troupeau , quatre jours consécutifs, des prieres publiques pour la conservation de la personne sacrée du roi. Tous les membres se rendirent en foule à ces exercices , qui ne furent jamais ni plus nombreux ni plus distingués par la ferveur du zele & une vraie piété ; les aumônes furent très-abondantes ,

& toute l'assemblée prouva par ses larmes & ses gémissemens la part sincere qu'elle prenait au danger de notre auguste souverain. Le sieur Dubois, de son côté, montra des talens extraordinaires par l'éloquence & l'onction de ses prieres, de ses vœux & de ses exhortations. Ces quatre jours de dévotion étant expirés, on apprit que l'état de S. M. causait encore les plus vives craintes, & en conséquence le sieur Dubois indiqua un jour extraordinaire de jeûne, qui fut également marqué par une humiliation & un abattement qui ne pouvaient être les effets que d'une profonde & sincere douleur. Enfin, pendant neuf jours depuis qu'on a su la maladie du roi jusqu'à la nouvelle de sa mort, les réformés de Tonneins n'ont cessé d'être en prieres & en larmes, & de montrer un patriotisme si vrai, que les habitans catholiques de la ville en ont été touchés, & n'ont pu s'empêcher de leur témoigner que leur attachement au roi & au gouvernement les rendait dignes de l'indulgence que LOUIS LE BIEN-AIMÉ avait bien voulu leur accorder. S'il est heureux pour les protestans de ce royaume de vivre aujourd'hui sous un gouvernement dont la douceur envers eux est justement célébrée par toute l'Europe, on ne leur doit pas moins

de publier dans l'occasion leur reconnaissance pour ces bienfaits, & combien à tous égards ils sont sujets fideles & bons citoyens.

*Manheim.* Le 158e tirage de la loterie électorale Palatine s'est fait le 1er juin en la maniere accoutumée. Les numeros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont :

57. 27. 64. 78. 75.

Le 159e tirage a été exécuté de même le 23 juin, & les numeros sortis, sont :

25. 62. 8. 36. 58.

F I N.

---

**T A B L E.**

**I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.**

- I. *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte par M. L. de Bons.* page 3  
 II. *Lettre aux Editeurs.* 6  
 III. *Cours abrégé de géographie élémentaire &c.* 8  
 IV. *Invention de mécanique.* 12  
 V. *Vilhelmine, poème heroi-comique &c.* 18

**II. PARTIE. Nouvelles littéraires de l'Europe.**

- I. *Journal du voyage de Michel-Montaigne en Italie &c.* 33  
 II. *Guide complet pour le gouvernement des abeilles pendant toute l'année, par M. Daniel Wildman.* 51  
 III. *Le royaume des jésuites au Paraguay, &c.* 56  
 IV. *Description des mines de vif-argent d'Idria, &c.* 60  
 V. *Annonce.* 63

**III. PARTIE. Pièces fugitives.**

- I. *Observation sur la chaleur des climats. Suite.* 65  
 II. *Reponse à l'épître de Ninon l'Enclos, par M. Dorat.* 70

|  |     |
|--|-----|
| III. Lettre de M. de Voltaire à un académicien de ses amis.                          | 76  |
| IV. Epître de M. Dorat à ceux qui lui attribuent l'épître à Margot.                  | 79  |
| V. Eloge de Louis XV.  | 82  |
| VI. A tous les penseurs salut.   | 93  |
| VII. Réponse d'un jeune penseur à Mme la comtesse de B..., ou épître sur les femmes. | 101 |

#### IV. PARTIE. Le Nouvelliste Suisse.

|                     |       |
|---------------------|-------|
| Turquie. . . . .    | 115   |
| Russie. . . . .     | 116   |
| Suede. . . . .      | 118   |
| Dannemarc. . . . .  | 119   |
| Pologne. . . . .    | ibid. |
| Italie. . . . .     | 120   |
| France. . . . .     | 122   |
| Angleterre. . . . . | 131   |
| Peys-bas. . . . .   | 134   |
| Suisse. . . . .     | 135   |

